



# Journal de la fabrique du Pré

ASSOCIATION DU PRÉ - PARC RURAL EXPÉRIMENTAL

---

n°  
**1**

---

la ferme  
le champ  
l'échangeur  
le chemin de l'île  
le delta vert

---



**Le Berger de la Ferme du Bonheur, Nanterre, novembre 2014**

© PHOTOGRAPHIE CYRILLE WEINER, DE LA SÉRIE *LA FABRIQUE DU PRÉ*



### Le Pré

Que parfois la Nature, à notre réveil, nous propose  
Ce à quoi justement nous étions disposés,  
La louange aussitôt s'enfle dans notre gorge.  
Nous croyons être au paradis.

Voilà comme il en fut du pré que je veux dire,  
Qui fera mon propos d'aujourd'hui. (...)

'La Fabrique du Pré',  
Francis Ponge

# Sommaire



© CYRIL ZANNETTACCI

## 8 Le 'Pré - Parc rural expérimental' - Déclaration d'objectifs

---

## 11 L'histoire de Nanterre République : 100 ans d'un urbanisme de l'urgence et de l'extrême

---

Une première urbanisation par le terrain, diffuse et opportuniste  
L'émergence puis l'essor d'un urbanisme d'État, marquant le territoire par à-coups  
Le début d'initiatives publiques locales : l'amorce d'un dialogue État-collectivités

## 21 La Ferme du bonheur et le Champ de la Garde

---

Une initiative civile originale  
Manifeste de la Ferme du bonheur  
\_ Association Paranda Oulam

## 29 Le Pré - Parc rural expérimental

---

La mission de Patrick Bouchain : médiation et préfiguration  
Les contraintes et données d'entrée  
Vivre l'heure de vérité du Champ de la Garde comme un moment démocratique  
\_ Patrick Bouchain et Henri Bourjot  
Un comité des sages comme boussole  
La fabrique du Pré  
\_ Gilles Clément  
L'intérêt des enfants pour le monde, par le jardin, une chance à saisir, pour eux, comme pour nous  
\_ Vinciane Despret  
Comment être dans et hors des institutions ? Prémisses d'un cahier des charges  
\_ Bernard Latarjet  
Pour une ville appropriée  
\_ Patrick Bouchain

## 53 Les riverains du Pré

---

La Caserne de la Garde républicaine  
La Cité Anatole France  
Le Collège République et l'École primaire Anatole France  
L'Université Paris Nanterre  
Le Centre pénitentiaire des Hauts-de-Seine  
Arboretum  
Environnement 92  
L'aménagement des terrasses de l'échangeur A14- A86, chemin critique de la transformation de l'«Axe majeur» en «Axe vert»  
\_ Bernard Perraudin

## 60 Annexes

---

Bords de Seine, une histoire de transformation  
\_ Alexandra Horsin et Manuel Moussu  
Recherche et enseignement  
\_ Des expériences menées et à venir  
Statuts de l'association de préfiguration  
\_ Association Le Pré - Parc rural expérimental  
Repères bibliographiques

# Déclaration d'objectifs

## Le 'Pré - Parc rural expérimental'

Association de préfiguration

L'association le Pré a pour objet de promouvoir une gestion rurale des espaces urbains œuvrant pour la transition écologique et sociale, dans l'intérêt public local, par le développement d'expérimentations scientifiques, architecturales, paysagères et culturelles ouvertes au public.

Le Pré a pour dessein particulier de préserver, mettre en valeur, ouvrir et transmettre le patrimoine façonné et cultivé sur le 'Grand axe', à l'initiative de Roger des Prés, créateur de la Ferme du bonheur.

Au cœur de Nanterre, dans la perspective de l'Arche de la Défense, un délaissé des infrastructures s'est enrichi. Résidu d'aménagements urbains, il fut le réceptacle de tout ce que le territoire ne voulait pas : gravats, déchets industriels et ménagers, terres polluées... Depuis 2008, jonglant avec la réglementation, les précurseurs de la Ferme du bonheur ont investi ce lieu pour en prendre soin. Ils y pratiquent une grande variété d'actions écologiques et culturelles : théâtre, musique, agriculture expérimentale, recherche scientifique, actions sociales et pédagogiques. Le Pré entend pérenniser, valoriser et assurer l'essor de ce patrimoine vivant, fruit d'une initiative particulière pugnace, militante, civile et bénévole. En œuvrant à la régularisation, à l'ouverture, au partage de ce lieu de vie, propriété de Paris la Défense, et en accélérant la dynamique initiée par la Ferme du bonheur, il s'agit d'en assurer l'avenir dans l'intérêt public.

### Le Pré, une association de préfiguration

A durée limitée, l'association le Pré œuvrera à la mise en place d'une structure de gestion partenariale du site à long terme, dans laquelle les acteurs historiques de la Ferme du bonheur devront trouver une place de choix, au sein d'un collectif associatif ouvert (recherche, enseignement et éventuelles activités économiques à but non lucratif). Les acteurs institutionnels sont appelés à intégrer cette communauté d'intérêt, dans le partage des stratégies de développement.

Le site au cœur du projet de l'association est diversement appelé 'Confluence du delta vert' par la ville de Nanterre, 'Terrasses 3-5' par Paris la Défense en référence au projet urbain inachevé conçu par les urbanistes TGT en 2002, mais aussi 'Champ de la Garde' par la Ferme du bonheur, en référence à la Garde républicaine qui surplombe ce que la Ferme souhaite cultiver comme un espace rural. Ces discordances toponymiques révèlent les divergences de perception de ce site par des acteurs du territoire, et son illisibilité pour le grand public. L'association propose de le nommer collégialement le Pré - Parc rural expérimental pour symboliser un espace public reconnu et partagé par tous, et d'assumer ce nom dans son intitulé.

### Le Pré, une association enracinée, rattachée à un lieu, mais "marcortable"

Si l'association demeure, par son nom, son objectif et son siège social, une structure ancrée à Nanterre, son objectif est de faire école, d'inspirer des initiatives en d'autres lieux. La situation du site sur le 'Grand axe', le nombre de ses responsables et la complexité de leurs interactions, le cumul de très fortes contraintes, assureront à la réussite du Pré une valeur d'exemple pour qui voudra créer des espaces publics de cette nouvelle génération.



© LA FERME DU BONHEUR



# L'histoire de Nanterre République : 100 ans d'un urbanisme de l'urgence et de l'extrême

Pour comprendre les conditions de la fabrique du Pré, l'histoire du quartier Nanterre République nous apporte un grand nombre d'enseignements. Par la rapidité de son urbanisation et l'ampleur des événements urbains qui l'ont façonné, un jeu d'acteurs et d'échelles particulièrement prégnant, l'histoire de ce territoire recèle une part de mythologie.

Quel processus, quels choix dans la fabrique de la ville ont pu créer un délaissé sur le 'Grand axe' ? Dans quel contexte une association a pu investir ce délaissé pour lui redonner de la valeur ?

# Une première urbanisation par le terrain, diffuse et opportuniste

Le quartier République de Nanterre s'inscrit sur un coteau en pente régulière entre deux boucles de la Seine. D'abord agricole, ce lieu accueille progressivement au cours du 19<sup>ème</sup> siècle des activités industrielles, artisanales et de détente, en étroite relation avec le fleuve : charpenterie pour bateaux, guinguette, canotage, etc. Le coteau est rapidement traversé par les voies ferrées cheminant vers Saint-Lazare. Le Grand axe s'arrête alors au rond-point de la Défense à Courbevoie. Les vastes étendues agricoles non bâties permettent l'accueil de programmes nécessitant de grandes emprises. L'Établissement central du matériel aéronautique-Ecma, s'installe sur les 25ha du Camp de la folie en 1916. Les papeteries investissent 13ha à grande proximité de la Seine en 1950. Les sols du Pré sont en partie exploités en sablière par l'entreprise Le Monnier jusqu'à la nappe phréatique, puis en dessous.

Le rapport au fleuve se perd donc progressivement, au profit d'une fonction servante de ce territoire répondant aux besoins de la capitale : besoins en matériaux (sable), implantation de vastes industries.



Le bidonville de la rue des Prés et la cité blanche

© ASSOCIATION DE LA CITÉ BLANCHE GUTENBERG

# L'émergence puis l'essor d'un urbanisme d'État marquant le territoire par à-coups

De 1928 à 1934, un premier plan d'aménagement de la région parisienne est dessiné par Henri Prost pour le compte du Comité supérieur de l'aménagement et de l'organisation générale de la région parisienne. Ce plan prévoit le prolongement du Grand axe jusqu'à la Forêt de Saint-Germain. Il constitue le germe d'un aménagement de l'ensemble de ce territoire par l'État.

Les politiques publiques du logement assurent la construction, entre 1952 et 1956, de la Cité Anatole France par les architectes Jean Sebag et Bernard-Henri Zehrfuss, également coordonnateurs de la région de la Défense. En 1962, c'est au bidonville de la rue des Prés d'être résorbé à travers la Cité de transit Gutenberg, dite 'Cité blanche', au droit du parc du Chemin de l'île actuel. Ce bidonville, dont ne reste aujourd'hui aucune trace physique, a cependant marqué l'histoire de Nanterre et de l'Île-de-France, par la grande documentation dont il a fait l'objet et son empreinte dans l'imaginaire collectif. Le logement constituera donc une des grandes politiques gérées par l'État sur le territoire au faite des 30 glorieuses.

Par la création de deux Opérations d'intérêt national - OIN, le prolongement du Grand axe à l'ouest de la Défense concourra encore davantage à un urbanisme d'État centralisé, au droit de Nanterre République. Si la majorité des projets urbains de la Grande arche à la Seine furent abandonnés, une portion congrue de leur programme sera à chaque fois réalisée, aboutissant à une adjonction de coups partis dont le résultat manque de logique et de lisibilité. En 1963, l'Établissement public pour l'aménagement de la région de la Défense - Epad, dresse un plan général des zones A et B de la Seine à la Seine. Tandis que la zone A de la Défense est relativement intègre, la zone B qui couvre Nanterre République est elle-même sous-divisée en 8 zones - Caserne de la Garde républicaine, Université, HLM, etc. - séparées par de grandes infrastructures de transport. Cet urbanisme de zonage s'appuie sur les grands tènements fonciers hérités de l'exploitation agricole et industrielle du site. Il renforce la fragmentation du quartier que l'on peut aujourd'hui encore constater : y cohabitent plusieurs poches étanches n'entretenant des relations de voisinage qu'en matière de transports.

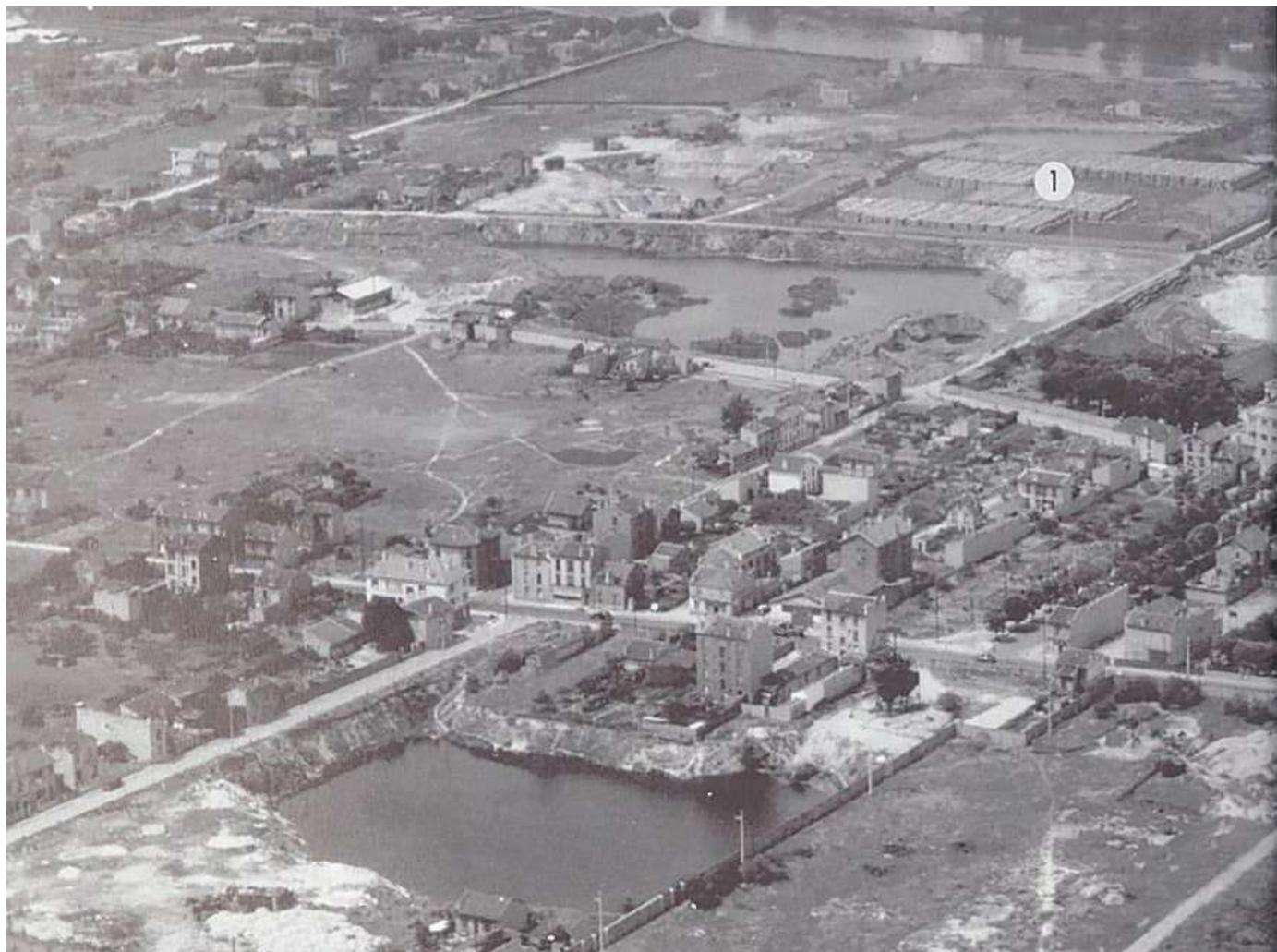
Au droit de Nanterre République, l'État a donc artificiellement doté une matrice foncière agricole et industrielle des attributs d'une ville.

L'Université Paris Nanterre, construite entre 1962 et 1969 en lieu et place de l'Ecma par les architectes Jean-Paul et Jacques Chauliat, constitue l'une de ces poches. Elle sera, avant même son achèvement, le lieu de départ du mouvement social de mai 68. L'OIN assure également un très large renforcement des infrastructures de transports dans le quartier, reliant les lointains mais dissociant paradoxalement les proches. Le projet de station P, imaginé au croisement de la boucle ferrée et du RER A avec l'A86, ne verra jamais le jour. Le percement de cette nouvelle autoroute si. Il nécessitera de nombreux abattages d'arbres, élargissements de ponts et surtout démolitions : la Cité Paul Dupuy en 1966, l'École du Petit Nanterre, le bidonville du Pont de Rouen... La ville est méconnaissable. La construction de l'A14 dans les années 1990 requerra quant à elle la démolition de la guinguette de l'Île fleurie, dernier lieu de rapport étroit à la Seine, et créera des coupures urbaines que la ZAC Seine-Arche devra recoudre. La percée de l'A86 fera disparaître l'Avenue de la République et le tissu faubourien historique, avec ses contre-allées qui génèrent une béance urbaine. Des couvertures progressives en patchwork tenteront d'en limiter l'impact.

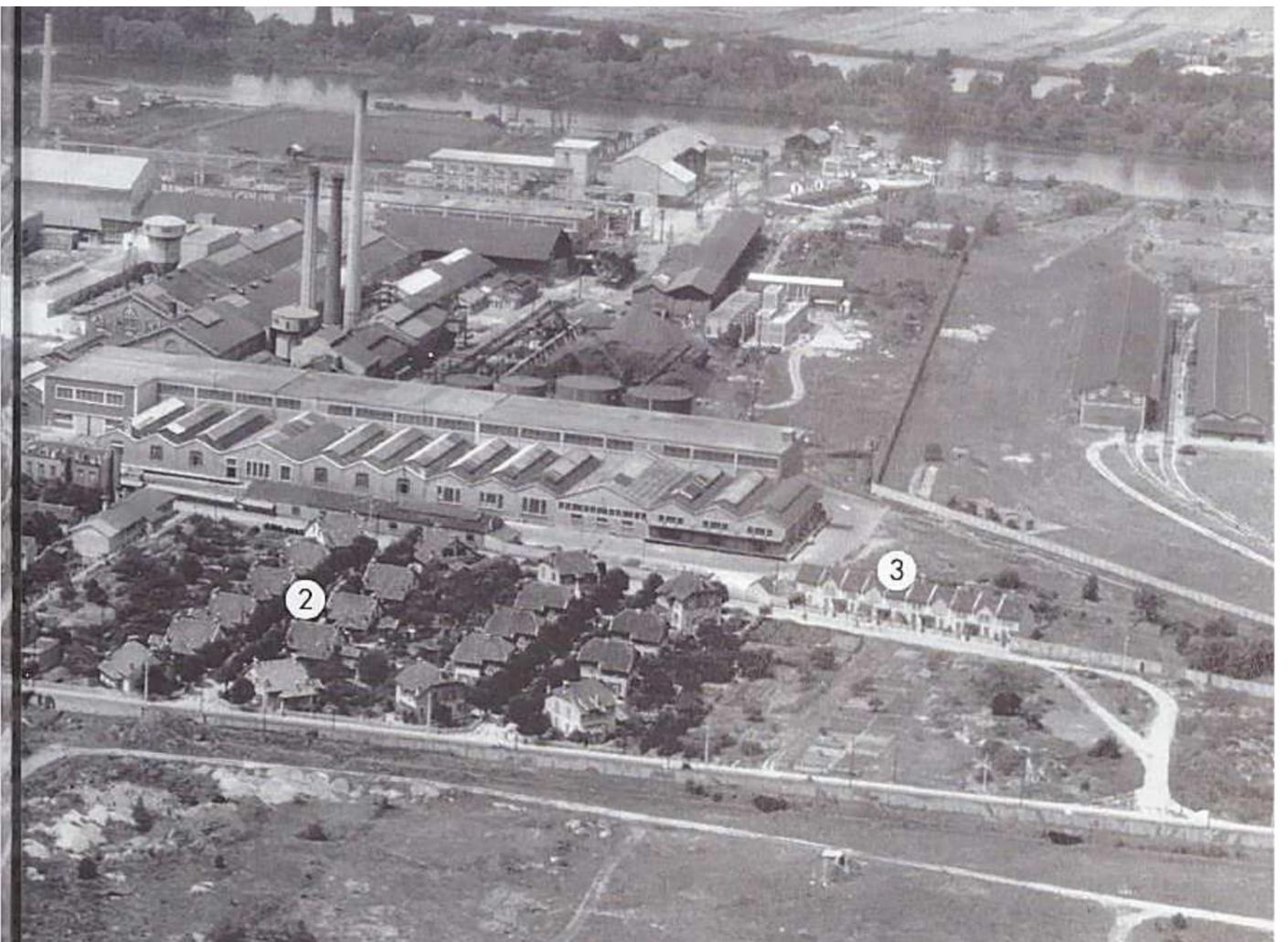
Industries, pauvres, étudiants anarchistes, infrastructures lourdes, prison : l'État fait au fil des décennies de Nanterre République un réceptacle de tout ce que la capitale ne peut ou ne veut accueillir.



Un territoire au tournant du 20<sup>ème</sup> siècle largement tourné vers la Seine  
© A. OSSART



Les Papeteries, la cité Paul Dupuy, l'avenue de la République et une sablière sur le Pré  
© J. CORNAILLE - SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE NANTERRE



# Le début d'initiatives publiques locales : l'amorce d'un dialogue État-collectivités

L'année 1990 marque un tournant dans le rapport entre la Ville de Nanterre et l'État. Michel Delebarre, alors ministre de l'équipement, annonce le doublement de la surface de la Défense et le prolongement du Grand axe de 3km : les Champs-Élysées bis. Jacqueline Fraysse, maire de Nanterre, charge deux architectes de renom de concevoir une contre-proposition au sein du 'Projet pour notre ville' avec le but de recentrer le projet autour des intérêts des Nanterriens. Paul Chemetov propose de rompre le Grand axe et d'arrimer l'Université à la Seine. Jean Nouvel propose de faire remonter la Seine par une darse le long d'un grand axe inversé. En parallèle, l'Epade lance cette même année une consultation internationale d'urbanisme pour aménager le Grand axe, interrogeant la place de la banlieue par rapport à la ville. Le projet lauréat de Paul Chemetov et Borja Huidobro ne verra jamais le jour. Le projet du Conseil général des Hauts-de-Seine d'implanter le grand stade de Nanterre 'Parc de France', sur l'axe historique, en bord de Seine sera également abandonné en 1992.

Tandis que la Ville de Nanterre défend son projet de base de loisirs et de sports entre 1994 et 1996, l'Epade nomme Roland Castro, urbaniste de la 'perspective axée', l'ouverture à l'ouest du quartier d'affaires de la Défense. Son projet prévoit un axe parfaitement rectiligne, perpétuant sa hiérarchie sur le contexte parcouru. La Ville poursuit l'élaboration de ses contre-propositions, dans l'objectif de renforcer la cohésion et l'unité de la ville en reliant les différents quartiers nord-sud, en renforçant les continuités écologiques et en maîtrisant le trafic routier. Le 'Schéma de référence de la Ville' est ainsi adopté en 1998. 1998 est également l'année du rapport du Préfet Ricono, qui jette les bases d'un accord Ville-État sur le secteur Seine-Arche et arrêtera un programme partagé au tournant des années 2000.

En 2002, l'Établissement public d'aménagement Seine-Arche-Epade désigne Treuttel-Garcia-Treuttel-TGT lauréat de la procédure du marché de définition, lui permettant de développer un projet de 17 terrasses absorbant les dénivelés entre Arche et Seine. Bien que structuré autour du prolongement du Grand axe, ce projet démultiplie les connexions nord-sud, dans un souci d'intégrité territoriale pour Nanterre. Ce projet est entériné par le Conseil municipal à travers l'approbation de son premier 'Plan local d'urbanisme - PLU', traduisant ce projet en 2003. Ce projet sera un de ceux les plus réalisés : les 12 premières terrasses depuis la Jetée seront aménagées.

Le Département inaugure en 2006 le Parc du Chemin de l'île à l'interface des dernières terrasses projetées et de la Seine. Ce parc permet aux Nanterriens de renouer avec leur fleuve. À l'inverse de toutes les activités humaines en berge de Seine qui, depuis sa source, y rejettent leurs pollutions, le parc est conçu comme un grand paysage de purification de ses eaux.

Le rapport du Préfet Lelarge propose en 2008 de fusionner l'Epade et l'Epasa ainsi que les deux OIN de la Défense et Seine-Arche.

Le territoire de l'OIN Seine-Arche sera finalement étendu à l'ensemble des bords de Seine et à la Caserne Rathelot, marquant une emprise grandissante du pouvoir de l'État sur le territoire nanterrien.

La Ville de Nanterre décide alors d'organiser les 'Ateliers de l'ouest parisien' en 2009-2010, afin de faire peser la voix des habitants, et sollicite l'architecte Philippe Panerai pour élaborer une alternative à l'extension de la Défense. Il propose de relier les deux axes historiques de Nanterre : le Grand axe et le chemin antique reliant le Mont Valérien et le centre ancien de Nanterre, afin que l'intérêt local puisse primer sur la vision de l'État.

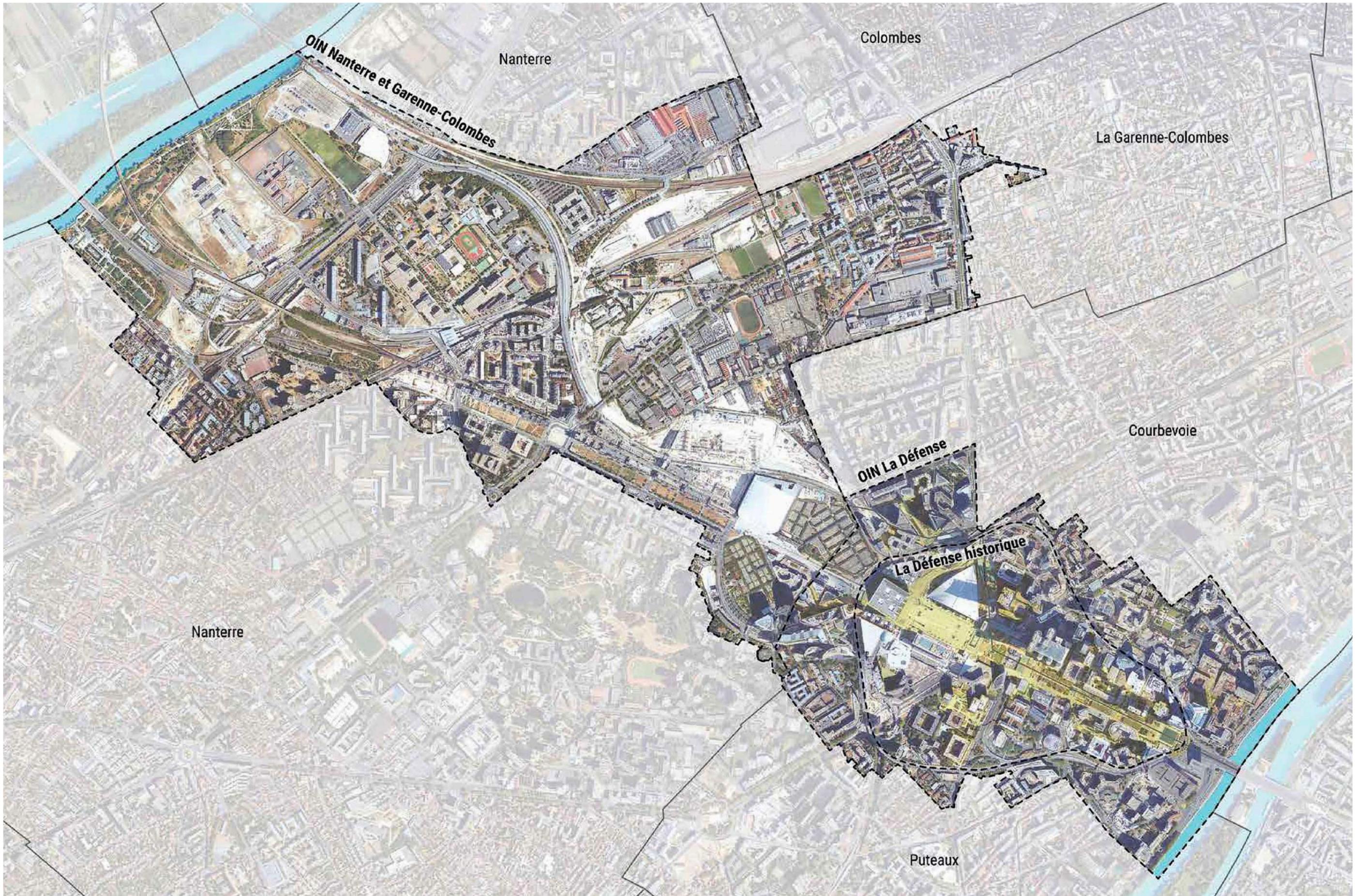
Ayant déjà fait l'objet de réflexions lors de l'édition 7 d'European, compétition biennale de jeunes architectes de moins de 40 ans invités à présenter des projets urbains et architecturaux innovants sur différents sites européens, en 2003, les franges de l'Université sont étudiées par Obras architectes, lauréats par l'Epadesa du marché de définition sur le traitement de la coupure urbaine que représente le faisceau de la RD914 et le futur RER E. Leur projet propose une grande porosité de ces franges. Dans cette même veine, l'agence François Leclercq contribue aux réflexions du Syndicat intercommunal d'études et de projets - Siep des 2 Seines en 2010-2013, et propose davantage de liaisons traversantes et de continuités vertes au sein des différents quartiers.

Le projet initié par Obras est approfondi par l'agence d'urbanisme Cobe, missionnée par Paris la Défense pour définir un premier plan urbain, base de discussion d'accords fonciers encore aujourd'hui. La mission de plan-guide et de maîtrise d'oeuvre urbaine a été confiée depuis 2022 aux paysagistes d'Ilex et aux architectes-urbanistes Sathy, qui ont défini l'intention d'un grand "Delta vert" innervant le tissu existant de l'Université et de la Cité Anatole France.

L'aménagement se poursuivra jusqu'à aujourd'hui, avec comme jalons l'inauguration en 2021 de La Contemporaine - bibliothèque, archives, musée des mondes contemporains réalisée dans le cadre de la ZAC Seine-Arche par l'architecte Bruno Gaudin - et la prochaine livraison du campus tertiaire Arboretum sur l'emprise des anciennes papeteries, projet piloté par la Ville de Nanterre et la Société d'économie mixte d'aménagement et de gestion de la Ville de Nanterre - Semna.

Une "porosité locale", raccordant entre elles les différentes entités urbaines voulues par le plan de zonages et séparées par les grandes infrastructures, est désormais le maître mot, conciliant les intérêts de l'État et de la Ville sur ce site tout aussi stratégique pour l'un que pour l'autre.

Une tierce vision de son aménagement émerge cependant, de manière filée le long de cette histoire.





# La Ferme du bonheur et le Champ de la Garde

Fondée pendant l'hiver 1992-1993 par Roger des Prés, la Ferme du bonheur est régie par l'association loi 1901 'Paranda Oulam'. Installée sur le flanc de l'Université Paris X Nanterre, elle constitue une "zone franche". Lieu ouvert, elle accueille à la même table et indifféremment les publics "avertis" et les "exclus"; elle pratique avec la même exigence la culture sous toutes ses formes : théâtre, musique, danse, cinéma, arts plastiques, gastronomie, agriculture expérimentale, recherche scientifique, action sociale, pédagogie et formation, fêtes...

Le Champ de la Garde représente pour la Ferme du bonheur tout à la fois un acte II, un laboratoire à une échelle rurale, un espace de reconquête du vivant et un terrain de jeu grandeur nature.

# Une initiative civile originale

Les délaissés nanterriens suscitent des projets citoyens. Première appropriation particulière, la friche constituée par l'attente de l'échangeur A14/A86 accueillera le Cirque de Paris de 1987 à 1995. Sa formule originale permet aux spectateurs d'assister, au cours d'une journée complète, à la répétition, au déjeuner, puis à la représentation des artistes. L'École de cirque des Noctambules s'installe en 1992 sur la friche de l'École du petit Nanterre, rapidement rejointe par la Ferme du bonheur. Roger des Prés y initie l'auto-construction du Favela-théâtre en 1996, avec la complicité de Patrick Bouchain. Ils réitèrent en 1999 par la création d'une salle de concert à partir d'un parquet de bal.

Le travail de la Ferme sur le territoire nanterrien est très vite reconnu. Cité par Fabrice Lextrait et Gwénaëlle Groussard dans leur rapport 'Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires : une nouvelle époque de l'action culturelle', remis à Michel Dufour, secrétaire d'État au patrimoine et à la décentralisation culturelle en 2001 ; explicité dans l'ouvrage de Roger des Prés publié en 2007 chez Acte Sud ; il est à nouveau célébré en 2018 à la 16<sup>ème</sup> Biennale internationale d'architecture de Venise puis à la Biennale d'architecture et de paysage de Versailles en 2022.

Jusqu'en 2014, le photographe Cyrille Weiner documentera les actions de la Ferme par sa série photographique 'La fabrique du Pré'. Ce fonds sera présenté en 2017 à la Bibliothèque nationale de France -BNF lors de l'exposition 'Paysage français'.

En complément de son emprise sur l'Université, la Ferme du bonheur investit les terrasses 3-5 en 2008 pour les extraire à la destinée que leur réserve le plan-guide de l'atelier TGT : la poursuite des 12 premières terrasses selon une logique d'aménagement conventionnelle.

La Ferme nomme ce site le 'Champ de la Garde', en référence à la caserne de la Garde Républicaine qui le surplombe, et y mène depuis, avec son public, un grand nombre d'expérimentations transversales, nettoyant puis "renaturant" le site. Un paysage rural émerge lentement sous l'action conjointe de l'homme et de la nature.

Confrontée au risque réel de recontamination des substrats cultivés par les sols pollués sans installation d'une barrière physique (ex. : géotextile), la Ferme du bonheur accueille à partir de 2016 de multiples programmes de recherche scientifique, coordonnés par AgroParisTech et impliquant l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Inrae, l'Institut de recherche pour le développement - IRD, et l'Institut national de l'environnement industriel et des risques - Ineris. Le programme 'Risques en fermes urbaines - Gestion et évaluation - Refuge', évalue les risques des fermes urbaines à travers l'analyse du transfert de la pollution d'un sol dans ses productions vivrières, expérimente la mise en place de barrières substratiques à base de déchets minéraux et organiques urbains, puis crée, sur la base de ses enseignements, un plan de maîtrise sanitaire à destination des fermes urbaines. Suivront les programmes 'Services écosystémiques rendus par les micro-fermes urbaines et leurs sols - Semoirs' puis 'Contribution de l'air dans les risques et transferts associés aux hydrocarbures aromatiques polycycliques en agricultures urbaines, gestion et évaluation - Carthage'. Dès le démarrage de ces recherches, des restitutions à destination du grand public seront régulièrement organisées à la Ferme.

Par ailleurs, depuis de nombreuses années, l'École nationale supérieure d'architecture - Ensa Paris-Malaquais organise des visites pédagogiques et travaux à la Ferme du bonheur. Ces sessions permettent aux étudiants de découvrir la Ferme et sa singulière approche de 'recherche- action', pionnière et non institutionnelle, ainsi que d'être sensibilisés aux enjeux contemporains en matière d'architecture, de paysage et d'urbanisme, tant par la force révélatrice du site, que par la transdisciplinarité des actions de la Ferme qui permet de mettre ces enjeux en perspective. Ces

modules pédagogiques intègrent la vidéo et la photographie, qui exercent les étudiants à poser un regard d'architecte sur le monde qui les entoure, ainsi qu'une participation aux différentes activités de la Ferme. L'épreuve du travail physique - monter un mur en pierre sèche, former une haie sèche, monter une yourte, etc. - apporte aux élèves une approche complémentaire et influence leur conception intellectuelle de l'architecture.

L'histoire associative de la Ferme du bonheur s'entremêle avec l'histoire urbaine de la ville de Nanterre et l'histoire de l'aménagement du territoire de l'État. La Ferme propose une troisième vision pour le devenir de ce lieu, non pas en l'aménageant, mais en le cultivant et en l'agençant progressivement, sans machine, en acceptant le temps long imposé par la nature, les contraintes techniques comme des opportunités à innover, en minimisant les apports externes, et en revalorisant au contraire tout ce qui est sur place : le défrichage fournit la base des haies sèches qui deviendront rapidement des haies vives, le travail du sol, l'épierrage fournit la matière première des constructions en pierre sèche, les animaux de la Ferme apportent la matière organique, ...

A l'issue d'une triple histoire aussi riche, quel est aujourd'hui l'état du Pré ?  
Comment la Ferme du bonheur le gère-t-elle au quotidien et sur le temps long ?  
Quelles sont les différentes contraintes qui s'y appliquent ?

La bonne connaissance du site tel qu'il est, dans ses caractéristiques et sa gestion quotidienne, constitue un préalable à l'élaboration de propositions pour son devenir. Ces savoirs serviront de socle pour imaginer la transformation du Champ de la Garde en Parc rural expérimental.



© LA FERME DU BONHEUR



© LA FERME DU BONHEUR

# Un îlot de Nature et de Culture au cœur de la métropole parisienne

La Ferme du Bonheur est officiellement située au 220 avenue de la République ; l'entrée publique piétonne est au 200, à l'angle de l'allée de l'Université, l'entrée ouest de la faculté. Après la grande porte en bois surmontée d'une cloche en bronze, l'on traverse des jardins ornementaux précieux, un verger, un potager de plantes aromatiques et médicinales, une serre horticole... avant de déboucher dans la cour, vestige d'une vieille école primaire de 1904 démolie en 1992, où trône le Favela-théâtre, une structure auto-construite, très rustique, en matériaux de récupération, totalement transparente, totalement ouvrable, ou totale "boite noire" les rideaux tirés, tour à tour théâtre, salle à manger, dancefloor, hammam... où la famille "fait le cochon" en hiver, à l'épicentre duquel trône une vaste cheminée. A côté, 'le Bal', ancien bal forain démontable, devenu la salle de restaurant, très cosy, très meublée, bien chauffée, modulable pour les bals et les concerts classiques, le tout autour d'un piano trois quarts queue Pleyel 1906. Plus loin les bureaux. Ailleurs, les ateliers de construction, de costumes, de décors, ... Le tout entre le pigeonnier, la bergerie, la porcherie, la basse-cour, l'étable, l'écurie, la carrière des chevaux/dancefloor/cinéma d'été, ...

Depuis 2008, la Ferme du Bonheur a investi un second lieu le long des infrastructures autoroutières (l'échangeur A86/A14). Le Champ de la Garde tient son nom des tours de la Garde républicaine voisines.

## L'art

### \_ La Compagnie

A l'origine de la Ferme du Bonheur, Roger des Prés, ancien acteur de la scène dite "rock alternative" des années 1980, met en scène des spectacles qu'on s'accorde à dire "de théâtre" : nouvelle de Dostoïevski, de Giono, extraits d'écrits politiques ou essai radiophonique de Jean Genet, poème de Walt Whitman, entretien entre un sociologue allemand et Khaled Kelkal, ou 'Paranda Oulam (Cœur aux Vents) - tour du monde des paysans', le spectacle originel totalement inventé par Roger, fondateur de sa pensée... et de la Ferme du Bonheur ! En 1999, le Ministère de la Culture a établi une convention avec la Ferme du Bonheur, encore en cours aujourd'hui... La Région, le Département et la Ville s'y sont joints, ainsi que des partenaires privés, plus ponctuels.

### \_ L'accueil, la diffusion

Dès les premières heures de la Ferme du Bonheur, Roger a choisi de ne pas y être le seul à créer ; des artistes, des compagnies en résidence créent ou diffusent leurs œuvres : du théâtre, de la danse, de la musique savante et populaire, mais aussi du cinéma, de l'art plastique... Pour n'en citer que quelques uns : Sophie Lecarpentier, Dieudonné Niangouna, Jeanne Balibar, Alexis Forestier, Jacques Rebotier, Christian Bourigault, Bernard Cavanna, Elisabeth Joyé, Benjamin Alard, etc. En 2017, Pierre-Vincent Chapus, auteur et metteur en scène coutumier de la Ferme depuis plusieurs années, est le premier "artiste associé" à la Ferme du bonheur, un processus au long court qui lui permettra à la fois de créer ses œuvres et de partager le projet global de la Ferme.

### \_ Les bals

Si la Ferme du Bonheur a organisé ponctuellement un grand nombre de bals, tango, salsa, folk... dont certains sont réguliers, elle s'est fait "un nom à l'international" avec les fêtes électro ; elle figure ainsi dans la commission du Grand Paris pour "l'offre festive métropolitaine".

### \_ Les évènements nationaux

Le 'Rendez-vous aux jardins' en juin, la 'Fête des jardins' en septembre, parfois la 'Fête de la musique', les 'Journées du patrimoine', ... La Ferme du Bonheur s'amuse à relever le gant des propositions institutionnelles, tente de les traduire avec sa singularité artistique. L'exemple le plus puissant est l'ouverture de la saison de l'année civile pour le 'Printemps des poètes' dont l'acmé est le vernissage de la longue

palissade d'entrée, 'la Palissade des poètes', un étendard de plus de cent mètres vu par des dizaines de milliers d'automobilistes, et autant d'étudiants et personnels de l'Université, des habitants et travailleurs du voisinage.

### \_ La Saison des grâces

Depuis sa naissance en 1993, la Ferme du Bonheur profite de l'été et sa météo, *a priori* clémente, pour organiser un festival du 1er week-end de juillet au 1er de septembre : tous les week-ends, du théâtre, de la musique, du cinéma, de l'art plastique... des fêtes électro, à la Ferme et au Champ de la Garde ! Certaines années, le 'Favela-théâtre' se transforme en bain maure (hammam). Parfois, dans le bal, sous le Favela ou dans la cour, on sert des brunchs homériques. Le dimanche, comme tous les dimanches de l'année... on est au Champ, "aux champs".

## L'urbanisme, l'environnement

Le désordre urbain mythologique de Nanterre est symptomatique de l'urgence des années 1960-70. Si la ville, à l'occasion de l'homérique prolongement de l'axe historique, en profite pour se remodeler, occuper ses zones foncières oubliées ou en cours de désindustrialisation, les nombreux aménageurs sollicitent désormais la Ferme du Bonheur pour leurs projets : nous sommes reconnus comme initiateurs d'une façon nouvelle, plus "durable" de faire la ville, bien commun générateur de société. Entre autres, nous développons des contrats de tonte écologique d'espaces verts par nos moutons, projetons des récoltes de compost familiaux en voiture à cheval, collaborons à la mise en place de jardins partagés, de toits végétalisés, etc. Nos méthodes, notre pensée - ce que nous appelons "l'agro-poésie" -, rassemblées sous l'égide du projet de développement de la Ferme du Bonheur 'la Fabrique du P.R.É.', nous valent de représenter la France à la Biennale internationale d'architecture de Venise en 2018 avec l'agence Encore heureux !!!

## L'agriculture

Effarés du désordre urbain mythologique de Nanterre et préoccupés de longue date par la question écologique, nous affirmons, contre vents et marées la nécessité du paysage : l'évidence de la nature en ville. Pris il y a vingt-cinq ans pour des Martiens, nous avons pour autant accueilli des milliers de gens, d'écoles - petites et grandes ! -, de médias et d'institutions... pour visiter la Ferme du Bonheur, dont on dit qu'elle a précédé ce qu'il est convenu d'appeler désormais "l'agriculture urbaine". Le livre de Roger des Prés publié en 2007 chez Actes Sud, 'La Ferme du Bonheur - Nanterre - Reconquête d'un délaissé' aura révélé l'émergence d'un vaste mouvement agissant dans la plupart des métropoles occidentales. Depuis le 28 décembre 2008, la Ferme du Bonheur, son équipe et son public, ont "pris autorité" sur un tènement de l'autre côté de la gare Nanterre-Université, une friche de plus de quatre hectares dans le périmètre de l'OIN d'urbanisation qui prolonge le fameux axe historique après la Défense, un lieu-dit désormais le 'Champ de la Garde' : jour après jour, des milliers de gens de tous bords s'y rencontrent pour le défricher, le dépolluer, l'aménager, y semer, planter... Juste rebond de l'Histoire, l'axe historique, des Tuileries à Saint-Germain-en-Laye, est le projet imaginé il y a quatre siècles par André Le Nôtre... jardinier de Louis

XIV ! Le projet de la Ferme du Bonheur, baptisé 'La Fabrique du P.R.É.', illustre l'éternité, l'évidence de la nature en ville.

### \_ La recherche scientifique

La Fabrique du P.R.É. fait cohabiter la question de la conservation (races animales, végétales, artisanats, techniques, outils,... traditionnels) et les expérimentations nouvelles. La grande école nationale d'ingénieurs agronomes AgroParisTech ne s'y est pas trompée en mettant la Ferme au rang des trois sites pilotes nationaux d'études d'agriculture urbaine. Elle multiplie depuis plusieurs années des conventions de recherche, notamment au sujet prégnant en zone urbaine de la pollution des sols : la pratique publique de la Ferme du Bonheur, son refus de "changer le sol" au bénéfice "d'apprendre à le nettoyer", font du Champ de la Garde et de La Fabrique du P.R.É. une référence exemplaire en matière de résilience, de restauration écologique. A terme, nous réussirons à produire de quoi fournir notre table d'hôtes à 100% AOB - Appellation d'origine bonheur en banlieue...

## L'économie sociale et solidaire - ESS

### \_ L'action sociale

Cela n'a jamais été une fin en soi mais la sociologie nanterrienne environnante nous y a enjoint : accompagnement administratif de personnes en difficultés auprès des structures d'aide sociale, hébergement, nourriture, accueil d'organismes, accompagnement des groupes desdits publics pour des visites, des spectacles, des chantiers, réveillons de Noël, etc. La Ferme assure sa part, simplement, humblement, dans la mesure de ses moyens.

### \_ La pédagogie, la formation

Toutes ces années, marquées par tant d'expérimentations tous azimuts pratiquées par tant de gens et d'institutions font de la Ferme du Bonheur un lieu qui deviendra un centre de formation reconnu ; outre les innombrables visites d'écoles, sont advenus des stages de formation ponctuels : artisanats, botanique (comestibles, thérapeutiques, sauvegarde, ...), apiculture, techniques agricoles traditionnelles ou novatrices, architectures en terre-paille, en bois, en pierre sèches, ...

### \_ Le volontariat

Les débuts de la Ferme du Bonheur furent précaires : peu de moyens ont intimé une économie de récupération et de réemploi, une recherche d'échanges, de partage de compétences et de moyens. En échange de formations, des spectacles, des repas, des hébergements, ... chacun - "lambda" et/ou spécialistes - apporte sa pierre à l'œuvre, dans la mesure de ses moyens, de ses désirs. Par exemple, nous avons créé des Contrats civiques, faisons partie du réseau de volontariat international d'agriculture alternative World-Wide Opportunities on Organic Farms - WWOOF, avons été lauréats d'un appel à projets économie sociale et solidaire - ESS du département des Hauts-de-Seine et de la Banque française de crédit coopératif, nous accueillons des salariés dans le cadre de la politique de 'Responsabilité sociale et environnementale' - RSE de leur entreprise, des "exclus" en insertion, etc.



# Le Pré - Parc rural expérimental

# La mission de Patrick Bouchain : médiation et préfiguration

Par une lettre de mission du 8 novembre 2022, la Préfecture des Hauts-de-Seine, le Conseil départemental des Hauts-de-Seine, la Mairie de Nanterre et Paris la Défense, ont mandaté Patrick Bouchain, à titre gracieux, pour participer à la réflexion de l'ultime phase d'aménagement des dernières friches avant la Seine.

Patrick Bouchain - architecte, scénographe, Grand prix de l'urbanisme 2019 -, fondateur de la Preuve par 7, est ainsi devenu moteur dans la mise en mouvement du site, la création de l'association de préfiguration le Pré ainsi que la constitution d'un comité des sages. Pour le compte de Paris la Défense, il est rapidement appuyé dans sa mission par Henri Bourjot.



© CYRIL ZANNETTACCI

# Les contraintes et données d'entrée

## Le Champ de la Garde et l'échangeur, deux derniers maillons aux confins de l'Opération d'intérêt national - OIN

### Le Champ de la Garde et l'échangeur sont grevés de nombreuses servitudes et contraintes en sous-sols

La plupart des emprises du site accueillent les infrastructures de la Direction des routes d'Ile-de-France - Dirif, en sous-sol ou en trémie.

Les murs de soutènement périphériques ont été mis en œuvre en paroi moulée, pour en excaver la partie centrale.

Les tunnels de l'autoroute ont été construits à ciel ouvert. Les trémies ont été laissées à l'air libre, les tunnels recouverts de remblais jusqu'aux murs de soutènement laissés en place. Les affleurements sont encore visibles aujourd'hui.

L'ensemble de ces ouvrages (murs de soutènement et murs structurels du tunnel de l'A14) sont des points d'appui privilégiés pour fonder des ouvrages, notamment la rampe de franchissement piéton du RER A.

Les tunnels de l'A14 et de l'échangeur peuvent supporter des charges de remblais variables. Les hauteurs de terres correspondantes permettent donc d'y pratiquer 3 sortes de cultures différentes : buissonnantes, arbustives et arborées.

La pollution présente dans les terres de remblais apportées sur le site peut être un prétexte de projet de paysage autour de la dépollution. La gestion des eaux de pluie, qui ne peuvent s'infiltrer dans les ouvrages autoroutiers situés en dessous, nécessite une réflexion d'ensemble pour permettre un écoulement naturel vers la Seine ou la récupération pour arrosages.

Les parcours praticables du site résultent de contraintes d'accès réglementaires (accès à garantir) et d'usages quotidiens effectifs.

En plus de 3 édicules de ventilation implantés sur les centrales de traitement d'air de l'A14, le Champ de la Garde accueille 5 issues de secours réparties au nord et sud de son axe.

Ces accès servent à la fois de voies d'évacuation des usagers de l'A14 en cas d'incendie dans un tunnel, et d'accès pour les pompiers. Une voie d'accès d'une largeur réglementaire

de 3m (voie engin) doit à ce titre leur être maintenue depuis le seul accès carrossable au site, sur l'avenue Anatole France. La voie carrossable se prolonge plus à l'ouest jusqu'à l'avenue de la République, sans toutefois y déboucher.

Le maillage carrossable sert également aux piétons. Les chemins praticables à pied innervent le site depuis cette armature. Les différents sentiers qui sinuent dans les cultures du Champ s'y raccordent également.

Une passerelle longeait le RER A (vers Nanterre Ville) entre la passerelle de la Caserne Rathelot et le 'Pré Pascal'. Depuis son incendie, ce lien n'existe plus, la Caserne et le Pré Pascal constituant deux impasses piétonnes disjointes.

### L'extraordinaire desserte du Champ par une pléthore de transports en commun

La gare Nanterre Université explique en premier lieu cette invraisemblance. Non seulement elle connecte directement le Champ à la métropole, mais elle le fait également bénéficier de l'inter-modalité qui l'accompagne, avec des lignes de bus locales ainsi que le projet de tramway.

Le Champ évolue par ailleurs dans un environnement de géants : la Caserne Rathelot et ses 658 logements, la Cité Anatole France... Ces programmes sont à juste titre desservis par des transports en commun, comme les 3 lignes de bus au pied de la Caserne.

Pour être efficaces, ces dessertes requièrent le rétablissement de la connexion piétonne entre la Caserne et le Champ, prévue par le projet de franchissement des voies ferrées.

La proximité de la passerelle Rathelot avec ces bus favorise également son maintien, en complément du nouveau franchissement.

Comment transformer un "aménagement par la contrainte" en projet de paysage rural révélateur des infrastructures ?

Comment renforcer la solidarité entre contraintes d'accès réglementaires et usages quotidiens du site ? Entre capacité d'accès et usages effectifs ?

Quelles activités populaires et rurales, ouvertes au plus grand nombre, mener ici pour valoriser la desserte d'un morceau de campagne par tant de transports en commun ?





# Vivre l'heure de vérité du Champ de la Garde comme un moment démocratique

Le futur du Champ de la Garde n'est pas tracé. Il nous appartient à tous, riverains, associations, institutions et toute personne physique ou morale qui se sent concernée, de concourir à sa définition, par l'apport d'idées, d'envies, d'ambitions. Les divergences de points de vue ne manquent pas, ni ne manqueront d'advenir. Réjouissons-nous, il s'agit d'un signal nécessaire, bien que non suffisant, de démocratie. Il nous appartient encore de construire la voie la plus respectueuse des idées de chacun et du travail déjà réalisé par la Ferme du bonheur et ses milliers de bénévoles, avec l'intérêt général comme boussole. Nous en ferions alors un signe démocratique bien plus fort.

A l'échelle de Nanterre République, le Pré constitue pour les riverains une rare opportunité d'enchantement et de fierté de leur quartier par son appropriation, sa préhension. Avoir à nouveau prise sur son environnement pourra se vivre individuellement et collectivement. Le Pré donnerait d'abord la liberté à chaque riverain d'être un acteur direct et quotidien de la définition de son quartier : nettoyer un taillis de ses déchets, monter un mur en pierre sèche à la force de ses bras. Grâce au caractère universel de notre rapport au paysage, le Pré donnera également une raison pour le quartier de s'engager dans un projet collectif, décloisonné et fraternel : réunir gardes républicains, habitants de la Cité rose, détenus sous bracelet, étudiants et autres motivés, autour d'un objectif commun.

A l'échelle du Grand axe et sa faculté d'inscrire l'histoire dans la géographie, le Pré prend aussi une dimension symbolique de rayonnement national. Le jalonnement de cet axe par des monuments, ensembles ou quartiers emblématiques, marqueurs d'une époque et de ses enjeux, forme une frise chronologique de l'histoire de France à l'échelle un. Nous pourrions y penser le Pré comme notre temps présent. Que notre génération choisira-t-elle alors d'y inscrire ? La fin du pouvoir régalien centralisé parfaitement aménagé et maîtrisé depuis le Louvre, et le début d'initiatives civiles ambitieuses, marqueur d'un renouveau des commanditaires dans l'aménagement des territoires ?

La mort de Nahel Merzouk, à Nanterre, sur le Grand axe, sous les fenêtres de la Préfecture des Hauts-de-Seine, et les émeutes consécutives, nous imposent, ici encore plus qu'ailleurs, de chercher à toutes ces échelles les voies d'un renouveau démocratique. Pourquoi, à l'occasion du Pré, ne pas nourrir l'ambition d'une nouvelle expérience populaire de la devise républicaine ? Au regard de l'envergure, de la charge symbolique du Champ de la Garde, du besoin de pérennité et donc de concorde pour les expérimentations à l'œuvre, le Pré en fait le pari !

L'association de préfiguration a pour première tâche d'assurer une médiation entre les acteurs cardinaux du Pré. Ce travail commence par rapprocher leurs visions du site tel qu'il est, à travers un corpus de connaissances communes du contexte : administratives, historiques, techniques, sociales, culturelles, culturelles, biologiques... Nous nous employons à enrichir le partage de ce savoir.

Ce travail se poursuit par la sélection collective et consciente entre ce que nous souhaitons conserver et ce que nous devons transformer.

## Conserver la culture rurale d'un espace urbain

La culture rurale du Pré est d'abord incitée par sa situation géographique. Ilex, les paysagistes responsables du plan-guide du quartier, proposent de prolonger le Grand axe par un Delta vert.

Ce Delta commence son évasement naturel au Pré puis relie successivement le Parc du Chemin de l'île, l'Île fleurie, la plaine maraîchère de Montesson, la Forêt de Saint-Germain jusqu'aux boucles de la Seine. Le Pré occuperait la proue d'un réseau naturel régional, avant-poste "biodivers" dans le *continuum* urbain francilien.

A l'inverse de légions d'"entrées de ville" banalisées, sinon laides, qui constellent la France, nous avons ici l'occasion de créer une "entrée de campagne" singulière et belle. Prouvons par-là que les villes n'ont pas le monopole de l'attractivité - le Pré comme clé des champs, à travers la serrure de la Grande arche !

Autre exception, le Pré appartient tant au registre rural, par son paysage et le travail de sa terre, qu'au registre urbain, par son voisinage. Ce métissage invite à reconsidérer notre conception de la ville et de la campagne comme deux univers fatalement hiérarchisés et immiscibles. Si, plutôt que de dépolluer les terres des terrasses 3-5 sur place, nous choisissons de les évacuer et les remplacer par des terres propres, où évacuerions-nous les terres polluées, où puiserions-nous les terres saines, sinon à la campagne ? L'abolition des frontières physiques et mentales entre ville et campagne et la pratique d'un urbanisme rural nous permettraient de voir notre territoire comme un tout, où le déplacement des problèmes ne fait que les empirer, où la prédation des campagnes par les villes perdrait sens.

La culture rurale du Pré est également le fruit des expérimentations de la Ferme du bonheur. Avec l'instinct que le bon sens paysan d'antan constitue une réponse aux enjeux des citoyens d'aujourd'hui, Roger des Prés est un pionnier, plus que de l'agriculture urbaine. Ce flair, immédiatement commué en acte, lui aura permis de redécouvrir les logiques paysannes issues de leur dépendance vitale à la terre et à son travail, ainsi que de l'optimisation des ressources requises et produites. Autonomie alimentaire, cultures biologiques, réemploi des matériaux, sobriété, mutualisation des usages, projet-processus, recherche d'émancipation par le travail, mutualisation de compétences par le collectif, osmose de l'homme parmi les animaux... Toutes ces ambitions de société, qui répondent à des enjeux contemporains, trouvent leurs ferments dans un "logiciel paysan", que la Ferme du bonheur aura re-appliqué avant tous.

Le pas de côté de la Ferme par rapport à un mode de faire et de penser paysan porte sur la nature de sa production. Les niveaux de pollution des sols rendent difficile la production d'aliments qui respectent les normes sanitaires. La Ferme du bonheur produit des valeurs de toutes autres natures : des sols sains, du lien social, des savoirs, de la poésie. Ces productions sont rendues d'autant plus nécessaires par le contexte urbain du Pré. La géographie et l'histoire contemporaine du Pré nous invitent donc à en conserver la culture rurale.

## Transformer le Champ en Pré en créant les conditions d'un espace public d'une nouvelle génération

Avec la Direction régionale des affaires culturelles - Drac Ile-de-France, nous avons eu l'audace de célébrer aux Journées nationales de l'architecture un espace non bâti. Mais l'architecture n'est-elle pas avant tout constituée du vide environnant et inclus dans les constructions, permettant l'accueil du vivant ? A la densité matérielle incarnée par les tours de la Défense, le Pré répond par une "densité du vide", compacité d'usages à ciel ouvert. Cette épaisseur programmatique, façonnée par la Ferme du bonheur, nous souhaitons l'ouvrir à un public toujours plus large. Afin de remplir son objectif démocratique, ce lieu à la programmation ouverte, permettrait, en

concertation avec tous, d'accueillir des initiatives locales, répondant à un cahier des charges partagé. L'association de préfiguration pourra chercher dans le *modus operandi* de la Friche de la Belle de mai une source d'inspiration, et le transposer à un espace non bâti d'une grande continuité.

Cette continuité interne au Pré, nous souhaitons la conserver, éviter le partitionnement du site. C'est en cela que cet espace public sera d'une nouvelle génération : il serait à la fois appropriable, à l'inverse des rues et places conventionnelles, mais également ouvert à tous, à l'inverse d'espaces associatifs fermés.

Le cadre vivant du Pré, paysage qui requiert une gestion régulière, en opposition à une construction inerte, permet d'imaginer un chantier éternel, nécessitant l'entente, la participation et le concours de toutes les parties prenantes sur le temps long. A l'échéance de l'association de préfiguration, les conditions d'une gestion collective seront réunies, mais le projet ne sera pour autant pas terminé. Il s'agira ensuite d'orienter collégialement le Pré dans une perpétuelle croisée des chemins.

Enfin, plus encore qu'aujourd'hui, ce lieu d'expérimentation devra assurer la diffusion du savoir produit. Ce rayonnement pourra prendre plusieurs formes : documentation et transmission des actions auprès du grand public par les différents acteurs, accueil d'enseignements extérieurs en résidence, accueil pérenne d'organismes de formation, résidences doctorales scientifiques ou sociologiques, déploiement d'un important programme pédagogique avec les Ecoles nationales supérieures d'architecture, etc.

A l'image des plans de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine bâti, le patrimoine vivant créé par la Ferme du bonheur nécessite à la fois d'être sauvegardé, dans ce qu'il a de meilleur, mais également ouvert, valorisé et transmis à tous.

Dans un contexte de peur chronique des catastrophes environnementales, politiques et sociales qui se dessinent, le dense enchevêtrement des difficultés d'un délaissé révèle que certains problèmes recèlent parfois des parts de solutions mutuelles, dès lors que nous nous attelons collectivement à leur résolution.



© CLÉMENT VAL / LA FERME DU BONHEUR

# Un comité des sages comme boussole

Fédéré autour de Patrick Bouchain, ce comité a pour objectif de porter sur le Champ un regard d'expert, neutre et complet, et de formuler des propositions quant à sa programmation. Ses réflexions serviront de socle à l'association le Pré - Parc rural expérimental. Ce comité réunit :

## GILLES CLÉMENT

Paysagiste-jardinier, professeur émérite à l'École nationale supérieure du paysage - ENSP Versailles. Concepteur de parcs publics. Cosignataire du Parc André Citroën (Paris), Jardin du Musée du Quai Branly (Paris), Domaine du Rayol (Var), Parc Matisse (Lille). Écrivain auteur de trois concepts : 'Jardin en Mouvement', 'Jardin planétaire', 'Tiers paysage' et d'une trentaine d'ouvrages complémentaires : romans, nouvelles, essais.

## VINCIANE DESPRET

Philosophe, Vinciane Despret a publié de nombreux livres, dont 'Quand le loup habitera avec l'agneau', 'Bêtes et Hommes' (catalogue de l'exposition éponyme de la Grande halle de la Villette en 2007-2008), 'Que diraient les animaux si on leur posait les bonnes questions ?', 'Habiter en oiseau' et 'Autobiographie d'un poulpe'. Elle a récemment publié 'Les morts à l'œuvre, enquête autour de quelques-unes des commandes du programme des Nouveaux commanditaires'. Le fil rouge qui conduit ses enquêtes est la question des bons dispositifs de recherches : comment arrive-t-on (ou non) à rendre les êtres intéressants ? Elle enseigne à l'Université de Liège.

## BERNARD LATARJET

Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, haut-fonctionnaire successivement chargé de mission à la Datar, directeur général de la Cinémathèque française, directeur général de la Fondation de France, conseiller au cabinet de J. Lang puis de F. Mitterrand, président de l'Établissement public du Parc et de la Grande halle de La Villette. Actuellement président de l'Office national de diffusion artistique, du Théâtre Monfort et du comité des investissements du Louvre.

## FRANÇOIS LEMARCHAND

Entrepreneur, militant écologiste et ancien administrateur du Fonds mondial pour la nature (WWF), François Lemarchand crée Nature et découvertes, dont le but est d'inciter à l'amour de la nature par son exploration. Il crée la Fondation Nature et découvertes, vouée à la protection de la nature, l'Université de la Terre à l'Unesco, puis la holding Mercator et la Fondation Lemarchand pour l'équilibre entre les Hommes et la Terre, sous l'égide de la Fondation de France, qui finance par exemple le fonds de dotation Pierre Rabhi.

## DOMINIQUE LEMAISTRE

Après avoir été administratrice d'une commande publique de photographies, Dominique Lemaistre intègre la Fondation de France où elle deviendra directrice du mécénat, chargée de superviser l'activité des programmes et des centaines de fonds individualisés abrités par l'institution. Cette expérience lui permettra de travailler pendant 30 ans sur l'ensemble des enjeux du mécénat privé à l'aube de son développement en France et en Europe : relations avec les mécènes, gouvernance, réglementation juridique et fiscale, expertise sociale dans tous les domaines de l'intérêt général... Elle siège actuellement au conseil d'administration de plusieurs fondations.



## La fabrique du Pré

Placé dans l'axe historique de Paris, entre le Louvre et la Seine, au-delà de la Défense, le Pré fait partie des communs dont l'usage n'a jamais été vraiment défini avant l'intervention de Roger des Prés.

Un commun est un espace offert à tous, en territoire rural comme en territoire urbain. Il est un lieu de rencontre et de partage des activités imaginables sur place. Son rôle est de lier les citoyens entre eux mais aussi de laisser s'exprimer la diversité représentée par le "vivant" aujourd'hui en difficulté, qu'il s'agisse du champ culturel ou biologique.

Avec la Ferme du bonheur, Roger instaure le principe d'un lien au lieu qui ne peut exister sans un lien entre les humains qui l'occupent. Il s'agit à la fois d'une activité artistique et d'une activité agricole incluant production vivrière du maraîcher, verger, champ de céréales, bois d'oeuvre, élevage des animaux.

Le commun de la fabrique du Pré est un cadeau pour la ville et ses habitants. La couronne vivrière de la ville de Paris a connu une réduction drastique des espaces destinés à une production vitale alimentaire. Au début du XXème siècle cette couronne assurait une autonomie aux habitants de la capitale. Aujourd'hui on parle de trois jours... Autant dire qu'on annonce une famine en cas de non-livraison sur place des aliments produits ailleurs. Par extension, la ville a "mangé le garde-manger". Sous la pression des spéculations immobilières elle s'est fragilisée.

On trouve tout au supermarché. Aliments venus d'où ? A-t-on calculé le coût écologique des produits qui ont traversé les océans pour se présenter comme peu coûteux chez nous ? Si l'on faisait l'addition correcte, on éviterait d'importer quand cela est possible. On s'éloignerait d'un combat de chefs agissant au seul bénéfice de la "compétitivité", au détriment de la vie des esclaves assouvis aux productions rentables mais aussi au détriment du vivant non-humain atteint par toutes les techniques industrielles.

Les atouts d'une institution telle que la Ferme du bonheur illustrent de façon concrète une des voies du futur vers laquelle nous devons nous diriger : changement du mode vie, préséance du vivant, économie de la non-dépense, polyactivité associant l'art aux activités de production. Les espaces capables de mettre en place une telle activité en périphérie de ville ou dans le tissu urbain sont très peu nombreux et souvent menacés de disparition.

La Ferme du bonheur, située dans un axe du développement urbain, assure ce type de mission en accueillant des usagers d'horizons et de classes diverses. Il s'agit d'un cas rare qu'il convient de protéger et de favoriser dans son développement.

La Ferme du bonheur doit servir d'école pour la mise en place d'autres projets en convergence avec celui de Roger des Prés. La ville en a besoin.

## **L'intérêt des enfants pour le monde, par le jardin, une chance à saisir, pour eux, comme pour nous**

La fabrique du Pré pourrait constituer un site privilégié de cultures, dans tous les sens du terme. Il pourrait voir se prolonger ce qui a déjà constitué son identité singulière, faite d'expérimentations hétérogènes, mêlant travail de la terre, protection des vivants, créations culturelles, intensificateur de socialités — un lieu quasi utopique qui remet radicalement en cause les catégories binaires de nature-culture ou nature- société, productions matérielles et créations poétiques, ... Mais plus encore, La fabrique du Pré m'apparaît comme un lieu crucial de résistance aux monocultures (à nouveau dans toutes les acceptations de ce terme).

Le projet pourrait de ce fait s'avérer source de savoirs multiples, il pourrait articuler de manière innovante des enquêtes performatives à tous les niveaux (que ce soit des enquêtes au sujet de la biodiversité de ce lieu particulier, au sujet des expériences de maraîchage, au sujet des socialités qui s'y développent - notamment avec des autres qu'humains - et au sujet de bien d'autres expériences encore). Ce programme d'enquêtes croisées, s'il est bien suivi et étayé, pourrait tout autant intéresser des artistes, des scientifiques, des spécialistes des sciences humaines, notamment des anthropologues (différents projets de collectifs comme les Lentillères à Dijon témoignent d'ailleurs à cet égard recevoir nombre de demandes de chercheurs ou d'étudiants en thèse. Il serait intéressant, dans cette perspective, de collecter les savoirs, les expériences et les savoir-faire que ces collectifs ont jusqu'à présent pu accumuler, particulièrement dans des expériences de gestion collective de multiples projets).

La liste des enquêteurs possibles ne s'arrête pas là : d'une part, pourraient y participer ceux qui ont été, ou seront, mobilisés ou intéressés par les projets qui s'y créeront, les habitants des lieux proches, les personnes qui décident d'y venir pour collaborer, voire des personnes pour qui l'une ou l'autre des expériences qui y seront menées constitueraient un moment d'apprentissage, sur le modèle, pourquoi pas, du compagnonnage.

D'autre part, de ces enquêtes performatives, nous devrions pouvoir imaginer que les enfants pourraient être les acteurs privilégiés. Les enfants sont des enquêteurs nés : ils ne cessent de poser des questions, de demander des raisons, d'observer et, pour eux, quand les choses ne se passent pas trop mal, chaque monde est un terrain de découverte. Ils sont de véritables anthropologues, ils découvrent les coutumes et les croyances de ceux qui les entourent, s'étonnent de ce qui les mobilise, repèrent les rites et les conventions et souvent, si on les écoute et on les prend au sérieux, nous "défamiliarisent" avec nos évidences (ainsi, la hiérarchie entre les humains et les animaux qui conditionne nos attitudes leur reste-t-elle, le temps de l'enfance, relativement étrangère; ainsi aussi, un enfant pourra poser la question, à propos d'une fleur : "c'est qui ?"). Et c'est bien un des rôles que nous attendons des anthropologues : nous faire sentir à quel point tout ce que nous tenons pour acquis, pour évident, naturel, "ne pouvant pas être autrement", aurait pu être autrement. Le fait de devoir traduire d'autres façons d'être modifie la manière dont nous nous percevons nous-mêmes — c'est ce qu'on appelle l'entre-traduction. Pour les enfants, peu de choses peuvent se dire en termes de "cela va sans dire". Ils sont maîtres en savoirs de la contingence. N'est-ce pas quelque chose que nous devrions soigneusement préserver et nous donner les moyens de cultiver ?

Hélas, ces talents sont souvent très vite réprimés en faveur d'une éducation qui leur donne le rôle d'apprenants passifs. Et très vite, on leur enseigne des réponses toutes faites aux questions qu'ils nous posent. Le Champ de la Garde pourrait constituer un site pédagogique de premier ordre. Du fait de l'hétérogénéité des projets, de leur articulation qui brouille les frontières entre domaine de culture et domaine de nature, domaine de savoirs et domaine de créations, champ d'expertise et champ de savoirs amateurs, les enfants pourraient se voir confier un rôle d'anthropologue, dont le savoir-faire ferait l'objet d'apprentissages *in situ*, par enquêtes et expérimentations dont ils seraient les acteurs. Une classe pilote, financée par la Fondation de France, à l'École primaire Anatole France ou au Collège République, pourrait-elle investir le Champ de la Garde comme champ d'expérimentation ?

## Comment être dans et hors des institutions ? Prémises d'un cahier des charges

Les politiques publiques d'urbanisme, comme les politiques culturelles, sont marquées notamment par la permanence et la rigidité de leurs modèles et par le poids des règles, des normes, des divisions catégorielles de toutes sortes qui entravent initiatives, innovation et réponses au changement.

Elles sont confrontées cependant, brutalement, à de nouveaux enjeux qui bouleversent leur légitimité (fractures économiques, sociales, territoriales, démocratie affaiblie, nouvelles technologies et transformation des pratiques du travail, de la culture, de l'agriculture,...). Parmi ceux-ci, l'enjeu majeur qui "relativise" désormais la gravité de tous les autres et qui s'impose comme priorité absolue de l'action collective est, bien sûr, celui de l'habitabilité du monde.

On le sait : l'histoire de notre civilisation est imprégnée, au moins depuis la Renaissance, de l'idée du progrès comme domination de la nature. L'opposition du « culturel » et du « naturel », la séparation de l'homme et des autres "vivants" - pour Descartes, les animaux ne pouvaient souffrir- sont l'un des fondements de la philosophie d'Occident et de son idéologie de la modernité. Mais pour la première fois, cette génération abîme la terre au point de risquer la transmission à ses héritiers d'un monde inhabitable.

Des travaux établissent le constat et son caractère de tragédie peut-être irréversible : la sixième extinction massive d'espèces vivantes est en cours et n'épargne aucun groupe. Leur disparition a été multipliée par cent en un siècle. Le quart de la population mondiale est menacée de privation d'eau douce. Les effets du réchauffement climatique provoqué par l'homme et de son emballement probable commencent d'être mesurés (nombre d'habitants soumis aux canicules mortelles, sécheresses et famines, incendies de forêts, submersion, réfugiés par centaine de millions, dégel du permafrost et libération d'agents pathogènes,...).

Nous devons réinventer notre représentation du monde, nos rapports à la terre et au vivant. Nous devons créer d'autres modes d'habiter la planète, d'autres formes de satisfaction et de jouissance, bref, d'autres valeurs.

Le projet de la fabrique du Pré, dans la continuité des activités de la Ferme du bonheur créée par Roger des Prés, constitue une expérience exemplaire de développement du vivant dans la cité et de la nécessaire culture - au deux sens du terme - de celui-ci chez les citadins et d'abord chez les enfants et les jeunes.

Véritable école des nouvelles alliances entre culture et nature, entre urbain et rural, le Pré montre et enseigne comment soigner la terre. Il concilie enrichissement de la biodiversité, amélioration des sols, créations paysagères, productions animales et végétales, événements culturels, éducation et insertion sociale. Il accueille des chercheurs, des artistes, des associations.

Avec Vinciane Despret, Dominique Lemaistre, Gilles Clément, Patrick Bouchain, nous avons partagé au fil des années, et dans diverses circonstances, des projets. Tous, dans leurs différences, avaient en commun le souci du vivant, de sa place et de son rôle dans l'aménagement du territoire, dans l'action culturelle, éducative et sociale, dans nos modes de vie et de pensée. Ils transgressaient parfois les règles en usage. Ils s'inspiraient des principes de l'économie sociale, solidaire et écologique.

Nous nous retrouvons sur le Pré, à l'initiative de Patrick Bouchain avec le désir et la volonté d'aider les responsables locaux à consolider et amplifier l'expérience rare et fragile engagée, tant sont grands à nos yeux son intérêt pour les habitants de Nanterre et sa portée vers d'autres projets en d'autres lieux.

## Pour une ville appropriée



L'expérience et l'histoire nous apprennent qu'il n'y a pas création de forme sociale et de rapports sociaux sans création d'un espace approprié.

**Henri Lefebvre, 'Le droit à la ville'**



N'est-ce pas dans l'usage quotidien de choses que l'espace et la vie prennent sens ? Animal, végétal, humain, nous nous approprions un espace pour y vivre et nous y développer. Le capital d'un territoire c'est ce qui vit grâce à lui. La reconquête du vivant se met en place généralement sur un délaissé, abandonné par l'activité qu'il soit rural ou urbain.

Cette reconquête se met en place petit à petit par le végétal et ensuite par l'animal, l'humain remarque rarement avec attention cette répercussion lente et utile de l'action brutale qu'il a sur son environnement.

Pourtant cet espace devrait être celui qui lui permettrait de mieux comprendre le monde dans lequel il vit, se l'approprier pourrait le mener à la création de nouvelles formes sociales lui permettant d'être un acteur social du changement climatique. Être l'acteur de cette remise "en vie" du monde.

En effet c'est par le changement de comportement et du travail de chacun que nous pourrions éviter le pire et non pas en inventant sans cesse de nouvelles procédures déresponsabilisantes et encore moins par des réglementations contradictoires et inefficaces. C'est par l'action et par la preuve de la chose faite que nous apprendrons et inventerons une autre façon de faire.

C'est en nous associant sur un sujet avec un projet à réaliser que nous démontrerons, par nécessité de faire, qu'il faut supprimer certaines procédures, démêler l'imbroglio administratif totalement obsolète et qui bloque toute action.

C'est en nous réunissant après avoir rétabli la confiance entre nous tous et toutes que nous pourrions recomposer ce monde disloqué, tout est là, il suffit de le "réunir".

C'est en expérimentant et en faisant la preuve que sur un objet simple sans valeur apparente nous rencontrerons le réel.

Pour ce travail en commun nous construisons une école du terrain ouverte à toutes et tous, véritables école de la vie, celle qui permet d'apprendre à apprendre, renfermant l'acte et la pensée, le plaisir de faire et le sentiment d'être utile, c'est l'opposé d'une pratique participative privilégiant la parole seule !

Prenons soin de la terre à Nanterre pour, car il faut peut-être plus de douceur, mettre en place un autre temps, repartir du bon pied, remettre le travail à la main à l'honneur, accepter d'être ignorant sur beaucoup de sujet de la vie de tous les jours, expérimenter un traitement rural de la ville, faire de tout obstacle le projet, ce qui peut paraître impossible le rendre possible...



Maintenant précisément que ce n'est plus ton affaire, que tout semble fini, chaque chose et chaque lieu montrent leurs plus vrais visages, ils te touchent, d'une certaine façon, de plus près - tels qu'ils sont : splendeur et misère.

(...) "La langue des poètes est toujours une langue morte (...) c'est curieux à dire : une langue morte qui sert à donner plus de vie à la pensée".

**Giorgio Agamben, 'Quand la maison brûle'**





Premières pierres sur le Champ de le Garde, Nanterre, mars 2012

© PHOTOGRAPHIE CYRILLE WEINER, DE LA SÉRIE LA FABRIQUE DU PRÉ



# Les riverains du Pré

**Le Pré comme place centrale du village de Nanterre République, lieu de rassemblement de ses "grands voisins"**

Le quartier Nanterre République a été malmené tout au long du 20<sup>ème</sup> siècle. Cette histoire urbaine a accouché d'une configuration tout à fait atypique où le Champ de la Garde se retrouve entouré de "grands voisins", îlots urbains de très grandes tailles tous très spécifiques et repliés sur eux-mêmes.

Comment le vide que constitue un délaissé peut-il constituer une chance dans ce contexte urbain si morcelé et décousu ? Quelles sont les caractéristiques propres à chacun de ses riverains, tous de la taille d'un village ou d'une ville ?

---

## La Caserne de la Garde républicaine

La Caserne Rathelot accueille un état-major et trois compagnies de sécurité et d'honneur étroitement liés à la présidence de la République. Les compagnies rendent également les honneurs lors des cérémonies présidées par le premier ministre, les présidents des assemblées et les ministres du gouvernement. Les pelotons d'intervention de ces compagnies sont soumis à un entraînement soutenu et spécifique. Ils participent également à des missions de renfort au profit de la gendarmerie départementale ou au maintien de l'ordre dans la capitale. La Caserne accueille également la musique de la Garde républicaine. Créée en 1802 par Napoléon Bonaparte, elle regroupe 90 musiciens répartis en 3 phalanges : un orchestre d'harmonie, un orchestre de batterie fanfare et un pupitre de tambours emblématique. Cette musique défend et promeut la musique militaire française, en rendant honneur aux plus hautes personnalités de l'État.

A la suite du mouvement social de mai 68 débuté à l'Université de Nanterre, le ministère de l'Intérieur inaugure en 1972 la Caserne Rathelot à grande proximité du campus afin de pouvoir y intervenir rapidement. La Caserne regroupe une tour pour les officiers et 4 tripodes de 15 étages pour loger les gendarmes et leurs familles. Ces 700 logements accueillent environ 2.000 personnes dont 900 militaires. La cité est également composée de bureaux, d'un restaurant collectif et d'un terrain de sport : une ville dans la ville. Les enfants des militaires sont toutefois scolarisés dans les écoles publiques de Nanterre. En 2019, la Caserne entame la rénovation lourde de l'ensemble de son patrimoine sur 5 ans. Pour des raisons de sécurité, le périmètre autour des 7.5ha de la Caserne est grillagé, surmonté de barbelés. Les deux seuls accès sur la rue Rouget et sur la passerelle Jules Mansard font l'objet d'un contrôle d'accès renforcé. La Caserne partage 500m de frontière directe avec le Pré. Cette rupture est renforcée par les 5.5m de dénivelé qui séparent le plateau de la Caserne avec la cuvette du Pré en contrebas, fruit des bouleversements topographiques du site.

Comment le Parc rural expérimental pourrait-il, sans remettre en cause l'intégrité ni la sécurité de la Caserne, être un parc de proximité pour ses familles, en faveur de leur plus grande intégration dans la vie civile ?

---

## La Cité Anatole France

La Cité Anatole France, également appelée 'Cité Rose' est un ensemble de 3 bâtiments de logements sociaux appartenant à Seqens, société à mission du groupe Action logement. Ces bâtiments furent conçus par les architectes Bernard-Henri Zehrfuss et Jean Sebag, avec la collaboration de Marcel Faure et construits entre 1952 et 1956. Les 3 bâtiments superposent 12 étages d'habitation pour un total de 800 logements. Leur conception "copie-colle" le projet classé second au Concours de Strasbourg 1951 du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. La majorité des appartements, y compris de grandes typologies, est mono-orientée. L'ensemble forme un îlot urbain de 6.5ha qui, bien que non clôturé, reste imperméable aux flux extérieurs. Une profonde réhabilitation de la Cité est prévue entre 2023 et 2026. Les logements seront isolés, avec une réfection des pièces humides, des ascenseurs et des parties communes, les parkings aériens réorganisés. Le projet prévoit également de démolir 80 logements du Levant et de construire 120 logements en accession à la propriété le long de l'avenue de la République.

Entre 2020 et 2023, les étudiants du Master 'Projets culturels dans l'espace public' de Paris 1 ont tenu une permanence au sein de la résidence. La Cité fonctionne en étroite relation avec le groupe scolaire qu'elle intègre, ainsi qu'avec le Collège République situé à grande proximité. Cependant, hormis ces équipements, la Cité Rose est éloignée des commerces de proximité et d'autres services urbains, situés pour les plus proches de l'autre côté de la gare, et reste éminemment résidentielle. Le Pré constitue aujourd'hui un lieu invisible pour la Cité Anatole France, tant par sa fermeture que par le masque constitué par les voies ferrées et dont les passages sous viaducs peinent à créer un appel.

Comment le Pré pourrait augmenter le désir et la fierté d'habiter la Cité Rose tout en comblant son manque d'équipements publics, notamment culturels ?

---

## Le Collège République et l'Ecole primaire Anatole France

L'École primaire Anatole France fut ouverte à la rentrée 1978. L'établissement accueillait 307 écoliers en 2022, essentiellement habitant la Cité Anatole France. Le Collège République fut construit en 2007 à la suite de la séparation du Collège et du Lycée Joliot Curie. Il accueillait 491 élèves en 2022.

Ces deux établissements sont classés en 'Réseau d'éducation prioritaire – Rep'. Ils permettent un très bon maillage du quartier en couverture scolaire, tout au long du parcours pédagogique, à l'exception du Lycée. La grande proximité de Paris Ynov campus, une école supérieure des métiers du digital, et bien sûr de l'Université Paris Nanterre, complète cette offre de scolarité.

---

## L'Université Paris Nanterre

Paris Nanterre, anciennement Paris X, est une université multidisciplinaire spécialisée dans les sciences économiques, les sciences humaines et sociales, le droit, les lettres, la psychologie et les sciences politiques. Elle est créée en 1966 afin de désengorger la Sorbonne. Sa création soulève le grand espoir d'être un lieu d'expérimentation d'un enseignement renouvelé. Plusieurs célèbres professeurs, dont Henri Lefebvre quitteront la Sorbonne pour participer à la "Grande aventure". Le campus reste connu comme l'épicentre de la contestation de mai 68.

Ce campus accueille aujourd'hui 2.000 enseignants-chercheurs, 700 agents administratifs et 34.000 étudiants répartis entre 8 Unités de formation et de recherche - UFR et 5 instituts. Le grand espace disponible, en comparaison à d'autres universités corsetées dans les tissus urbains denses, permet l'aménagement de nombreuses aménités étudiantes : centre sportif, hébergements, bibliothèque, etc. Le grand nombre de services de l'Université forme également une ville dans la ville. L'université jouxtant par ailleurs la gare de Nanterre Université, les étudiants n'ont que peu de raisons de sortir de l'emprise du campus pour parcourir Nanterre. L'allée de l'Université, reliant la gare de Nanterre Université au stade Vincent Pascucci et à la Grande mosquée de Nanterre est le chemin le plus partagé de l'Université. Cette voie aurait pu accueillir la prochaine ligne de tramway T1, mais le refus de l'Université de voir son emprise traversée par cette infrastructure entraîna son contournement par la rue Anatole France.

La situation enclavée de l'Université, la complétude des services qu'elle offre, son voisinage de la gare et les récentes décisions sur le tracé du tram concourent à ce que l'Université fonctionne en vase clos. Le Pré se situe à 300m du parvis de l'Université.

Comment le Pré pourrait constituer pour l'Université un terrain d'expérimentation nouveau, au service de ses ambitions initiales ainsi qu'un "ailleurs" appropriable à proximité immédiate du campus, à destination des étudiants, chercheurs et personnels ?

---

## Le Centre pénitentiaire des Hauts-de-Seine

La Prison de Nanterre ouvre en 1991 en tant que Maison d'arrêt. Elle gardera cette classification jusqu'à devenir un Centre pénitentiaire en 2021 et dépend aujourd'hui de la Direction Interrégionale des services pénitentiaires de Paris. L'établissement, propriété du ministère de la Justice, s'étend sur 8ha. Sa capacité d'accueil de 600 places, n'empêche pas la prison d'accueillir 1000 détenus dont 600 prévenus et 400 condamnés. Cet établissement est représentatif de la surpopulation carcérale française. Un quartier dédié héberge par ailleurs 83 personnes en semi-liberté. A la différence de nombreux centres pénitentiaires situés loin de centres urbains, l'inclusion de la prison de Nanterre dans sa ville permet à ces détenus en semi-liberté de rejoindre rapidement des points d'intérêt urbains par les transports en commun. En mai 2023, la Commission des affaires sociales et de la santé du Conseil économique social et environnemental - Cese a visité le Centre pénitentiaire des Hauts-de-Seine. A cette occasion, elle a émis son souhait d'encourager les possibilités pour les détenus de bénéficier de formations, d'emplois et d'activités. Leur objectif est que le temps de détention soit « le moins inutile possible pour les détenus », en faveur de leur réinsertion. Le développement de mesures de probation en lieu et place de détentions, notamment quand ce temps est très court, éviterait le choc carcéral, en individualisant les peines.

Le Pré se situe à 400m du Centre pénitentiaire des Hauts-de-Seine. Sa vocation pédagogique et inclusive et le travail physique qu'il requiert permettraient aux détenus en semi-liberté non seulement de dépenser le temps de leur peine utilement pour eux et pour la société, mais prépareraient leur réinsertion en leur fournissant une formation, en matière de savoir-faire et de savoir-être en collectif.

Quelles conditions opérationnelles assureraient entre le Pré et le Centre pénitentiaire un fonctionnement efficace et bénéfique pour chacun ?

## Arboretum

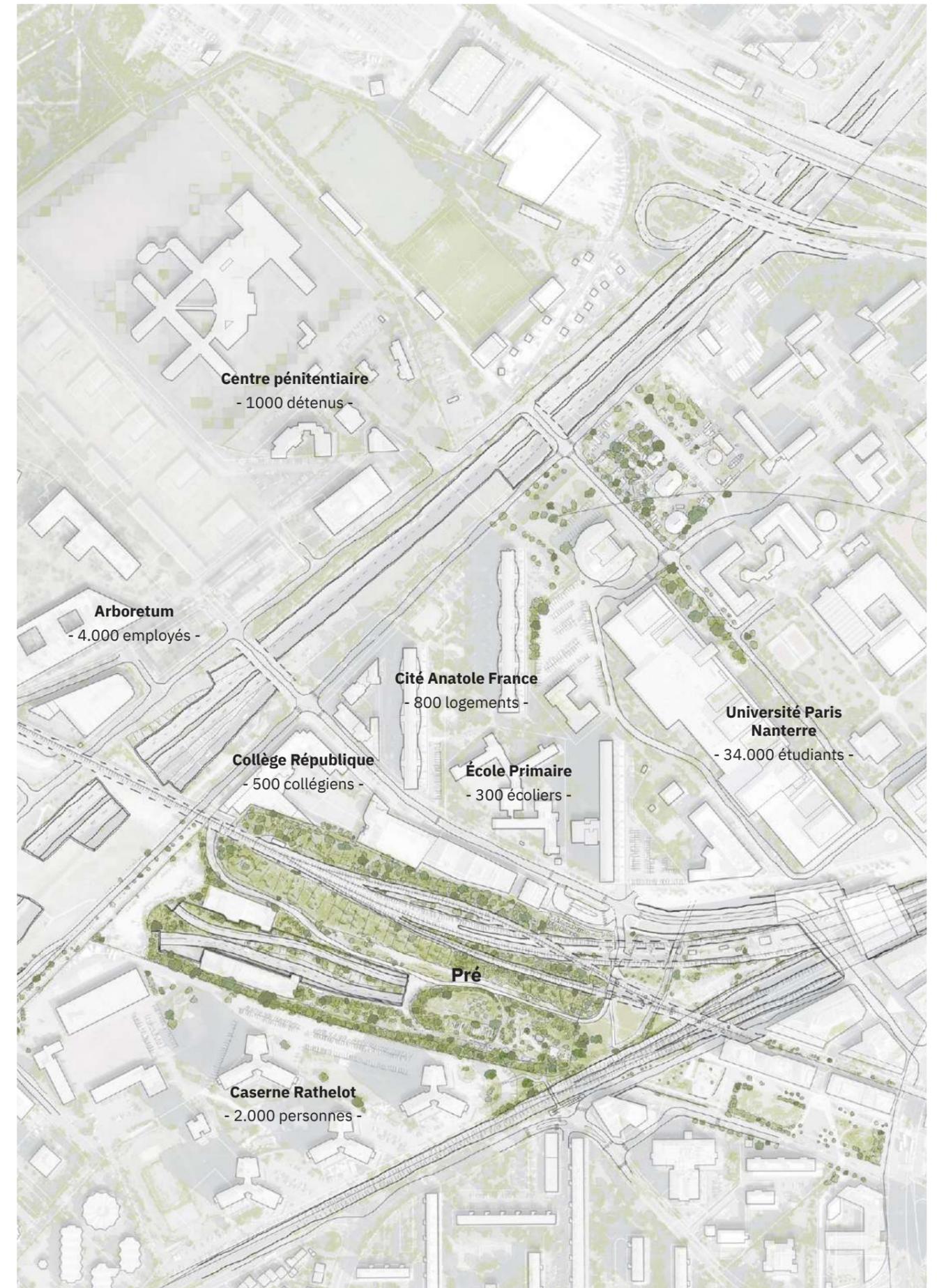
Prochainement livré, le plus grand campus tertiaire en bois d'Europe prévoit 125.000m<sup>2</sup> de bureaux et de services tout en ayant conservé un bâtiment historique des Papeteries, au sein de 9ha de parc privé, dont 3.200m<sup>2</sup> de potager et verger dans une ferme urbaine gérée par Creative Local Action in Permaculture - Clap, un amphithéâtre de verdure. Le tout conçu par le groupement d'architectes mené par Leclercq associés, Nicolas Laisné architectes, Dream architecture, Huber et Roy architectes, les paysagistes Base et porté par le promoteur WO2.

Le parc du campus est pensé en continuité visuelle et écologique du paysage du Parc départemental du Chemin de l'Île et ainsi rattaché au milieu des berges de Seine. Toutefois, hormis cette porosité paysagère, Arboretum butte sur des frontières "dures" au sud avec le viaduc ferré et à l'est avec l'A86 et sur l'enceinte complètement clôturée du fait des risques hypothétiques liés à la sécurisation du site. Ce cloisonnement couplé à la haute qualité des services rendus au sein même du campus, concoure à ce que les 4.000 employés projetés ne sortent du site que pour rentrer directement chez eux.

Comment le Pré, situé à moins de 200m d'Arboretum, lieu foncièrement différent du parc développé au sein du projet, pourrait-il constituer un point d'intérêt pour les salariés du campus, pour la pause du midi ou à la débauche, en capacité de les faire participer à la vie du quartier ?

## Environnement 92

La coordination « Seine à Seine Environnement » réunit trois associations locales (Acri Liberté, Naturellement Nanterre et Neuilly Puteaux Seine écologie) qui portent un intérêt pour le Pré. Elles oeuvrent à la sauvegarde de la coulée verte existante, la mise en oeuvre de son prolongement sur les toits de l'échangeur A14-A86 et sur la formation de corridors écologiques permettant la connexion entre les espaces verts de l'Axe majeur.



© ILEX

# L'aménagement des terrasses de l'échangeur A14 - A86, chemin critique de la transformation de l'"Axe majeur" en 'Axe vert'

L'Axe majeur qui prend son origine aux Tuileries pour rejoindre les berges de la Seine en passant au travers de La Défense, est promu, depuis une quarantaine d'années, à un « avenir vert » fait de circulations douces, sous un couvert végétal dense, et de circulations motorisées apaisées. À cette fin, des travaux sont en cours, des programmes sont à l'étude, et certaines sections sont réalisées comme à Nanterre, les 'Terrasses de l'Arche et de l'Université'. Et récemment, une décision conforme a été prise en vue de créer l'"Entrée d'un futur grand parc des Bords de Seine" sur les terrasses au-dessus des toits de l'échangeur recouverts de terre. Ce parc sera-t-il conçu et réalisé comme à l'ordinaire, à la suite d'un concours d'idées et après mise en concurrence d'entreprises ? Ou bien décidera-t-on de mettre en œuvre, pour cet aménagement, une innovation sociale, culturelle et paysagère ?

Celle-ci existe d'ailleurs, à l'essai, depuis une dizaine d'années : un usage agricole et rural conduit de façon associative, participative et expérimentale qui a déjà enrichi la biodiversité sur les premières terrasses de l'échangeur. Sont ainsi réalisés, l'amélioration de la vie des sols, la diversification des végétations, l'aspect de bocage, l'édification en pierre sèche de terrasses et d'enclos, la mise en valeur de maraîchages, l'élevage de volailles, de moutons, de porcs, l'apiculture, etc. Et c'est le résultat de la participation de bénévoles aux travaux de la terre, de l'intérêt des participants pour la vie des animaux de la ferme, et ceci sous la conduite de professionnels du maraîchage, de l'agriculture et de l'élevage, qui sont intervenus quotidiennement pour entretenir la ruralité du lieu.

Cependant cet existant est fragile et, à court terme, très vulnérable. En effet, les moyens de l'association gestionnaire, Paranda Oulam – La Ferme du bonheur sont radicalement réduits : il n'y a plus de professionnels, seuls demeurent les participations bénévoles du "peuple paysan" des dimanches. La disparition de ce paysage rural et agricole est malheureusement vraisemblable, si l'association gestionnaire ne retrouve pas sa capacité initiale d'entretien et de soins à la terre et à la végétation.

Aucun doute, c'est la vitalité d'aujourd'hui qui justifie et rend possible la perspective de créer à moyen terme un parc aussi singulier !

La vision "campagnarde et paysanne" de la fabrication d'un tel parc, implique la volonté d'expérimenter un processus d'aménagement innovant, acceptant la temporalité longue, les tâtonnements de l'organisation paysagère, la recherche de l'adaptation des plantations au sol et au climat, ainsi que des manières d'élever les volailles ou les ovins, etc.

Dans la période actuelle d'interrogation des relations de l'humain à la nature, cette vision n'est-elle pas adaptée et juste ? La sagesse d'engager cette expérimentation future et de maintenir la vitalité des actions d'aujourd'hui, sera-t-elle au rendez-vous ?

Les grands voisins du Pré totalisent plus de 45.000 personnes vivant à leur façon le quartier Nanterre République. Au centre, par son caractère public et ouvert à tous, le Pré pourrait jouer le rôle social d'une place publique où se retrouvent sans distinction, le gendarme et le prisonnier, le locataire d'Anatole France et celui d'Arboretum, le petit de section de maternelle, le collégien, l'étudiant, le professeur, le retraité... La transformation de cet endroit de "délaissé" en un véritable lieu social constitue une opportunité pour le quartier de Nanterre République de retrouver une part d'intégrité.

# Annexes

## Annexe 1

# Bords de Seine : une histoire de transformation

## Paris la Défense et la Ville de Nanterre

Historiquement, les bords de Seine s'inscrivent sur l'axe rectiligne Louvre - Château de Saint-Germain dessiné par André Le Nôtre, à la demande du roi Louis XIV. Un territoire empreint de nature dont la transformation a commencé au début du 20<sup>ème</sup> siècle avec le développement de Paris et l'industrialisation. Retour sur plus d'un siècle de transformations.

**Chronologie rédigée par Alexandra Horsin, cheffe de projets Paris la Défense à partir d'un historique du site réalisé par Manuel Moussu, directeur de l'Aménagement et de l'Habitat à la Ville de Nanterre.**

### 1850 - 1900

Dès cette époque, le sous-sol du Hameau de la Folie est exploité. Des carrières souterraines d'origine très ancienne, on extrait le moellon, la pierre à bâtir. La Carrière Pascal, propriété d'Amédée Pascal, maire de Nanterre de 1890 à 1892, mesure près de 15ha et emploie une vingtaine d'ouvriers, chacun d'eux pouvant fournir en moyenne 4 mètres de moellon par jour. Après extraction de la pierre, le propriétaire de cette carrière loue les dessous à un champignoniste, pour produire les fameux champignons de Paris.

### Début du 20<sup>ème</sup> siècle

La Guinguette d'Ernest Lemaire également appelée l' 'Ile fleurie' connaît un franc succès auprès des Parisiens en quête de nature. Constituée à la fois d'un restaurant, d'une salle de bal et d'un lieu de baignade et de canotage, elle a accueilli des personnages célèbres tels que Mistinguett, Maurice Chevalier ou encore Charles Trenet.

### 1904

Le directeur du Petit Parisien, Jean Dupuy, crée la Papeterie de Seine afin de produire lui-même son papier journal. Après plus d'un siècle d'activité, l'édifice dont l'architecture est ancrée dans le paysage de la ville sera préservé et rénové en un projet économique innovant et responsable.

### 1916

L'armée établit la base aérienne 119, le 'Camp de la Folie', en vue d'y stocker des avions et servir de magasin général d'approvisionnement pour les matières premières et les pièces mécaniques.

### Années 1950

La France est en pleine reconstruction au sortir de la Seconde guerre mondiale. La main-d'œuvre afflue en particulier du Maghreb et du Portugal. Par manque de logements et de solutions proposées par l'État, les immigrés se voient contraints de construire des bidonvilles aux bords de la Seine, à l'instar du bidonville du Pont de Rouen ou de la rue des Prés.

### 1952 - 1956

La Cité Anatole France est construite pour répondre aux besoins en logements. Conçue par les architectes Bernard-Henri Zehrfuss et Jean Sebag, elle est composée de trois immeubles représentant au total 774 logements.

### 1956

L'armée autorise les premiers étudiants à s'installer dans les locaux de la base aérienne et en 1958, ils occuperont l'école d'aviation à la suite de son abandon.

### 1961

Répression des Algériens dans les bidonvilles (rue des Prés, rue des Pâquerettes, avenue de la République).

### 1962 - 1969

L'université Paris-Nanterre s'installe sur le site du Camp de la Folie. En 1964, c'est d'abord la Faculté de lettres et de sciences humaines qui est ouverte comme annexe de la Sorbonne. Elle précède l'ouverture de la Faculté de droit qui aura lieu deux années plus tard, en 1966.

### 1966

Création du tunnel du RER A par consolidation et aménagement de la Carrière Pascal.

### 1971 - 1975

Percée de l'A86.

### Fin des années 1970

La Garde républicaine – 1er régiment d'infanterie s'installe à proximité de l'Université, épice de manifestations de 1968, afin d'assurer un renfort de maintien de l'ordre.

### 1990

L'État décide de se réinvestir dans l'aménagement du secteur 'Bords de Seine' en lançant notamment le projet d'enfouissement de l'A14 et en chargeant l'aménageur Epad

d'engager une consultation internationale pour le projet Grand axe. Parmi les 92 projets présentés, 10 sont sélectionnés. Chaque proposition interrogeait la place de la banlieue par rapport à la ville, les possibilités d'évolution d'un tissu urbain, la notion de monumentalité, l'évolution des services et équipements urbains. Une initiative qui soulèvera une opposition très vive de la Ville. Le 17 novembre 1990, un conseil municipal extraordinaire est consacré à la définition du 'Projet pour notre ville' et la Ville retient les projets de Paul Chemetov et Jean Nouvel, respectivement 'L'Université dans la ville' et 'La Reconquête de la Seine'.

### 1991

Démolition de l'École du Petit Nanterre, alors située au 210-212 avenue de la République.

### 1992

Installation de l'École de cirque des Noctambules sur la friche de l'ancienne École du Petit Nanterre.

Le Conseil départemental des Hauts-de-Seine et son président Charles Pasqua proposent le projet de 'Parc de France' incluant le 'Grand Stade de Nanterre' d'une capacité de 80.000 places, prévu pour la Coupe du Monde 1998. Le projet sera finalement abandonné et le stade sera construit à Saint-Denis.

### Hiver 1992 - 1993

La Ferme du bonheur, association fondée par Roger des Prés, s'installe sur le flanc de l'Université Paris X Nanterre, sur la friche de l'ancienne École du Petit Nanterre.

### 1992 - 1996

La guinguette de l'Ile fleurie est progressivement détruite dans le cadre du projet de construction de l'A14.

### 1994 - 1996

La Ville défend son projet de base de loisirs et de sports pour les bords de Seine. Un projet alternatif développé par Jean Nouvel et l'Agence Ter.

### 1995

L'Epad nomme l'équipe Castro-Lamy-Hennin Normier pour aménager l'Axe au-delà des jardins de l'Arche réalisés par l'équipe Chemetov. Roland Castro, architecte, définissait le projet de la façon suivante : « A partir de la place du Conseil général un axe est créé en direction de la Grande arche. Un vide de 40 mètres, une pièce d'eau longiligne qui permet de la mettre en scène. En contrepoint, l'axe est séquencé. Chaque séquence entre en résonance avec l'histoire urbaine alentour ».

### 1996

Auto-construction du Favela-théâtre par Roger Des Prés et l'architecte et urbaniste Patrick Bouchain. Il s'agit d'une structure très rustique, en matériaux de récupération, totalement transparente, totalement ouvrable, tour à tour théâtre, salle à manger, dancefloor ou encore hammam.

### 1998

Le rapport du préfet Gilles Ricono au ministre de l'Équipement, des transports et du logement Jean-Claude Gayssot, permet de trouver un consensus entre la Ville et l'État, concrétisé par la signature d'un protocole d'accord Ville-État en 2000 et la création d'un nouvel établissement public : l'Établissement public d'aménagement de Seine-Arche - Epasa.

### 1999

Auto-construction d'une salle de concert à partir d'un parquet de bal à la Ferme du bonheur.

### 2001

Lancement de la consultation internationale avec comme objectif de redonner une unité au territoire.

### 2002

L'équipe d'urbanistes Treuttel-Garcias-Treuttel est retenue. Son projet repose sur l'élaboration d'un espace public composé de 17 terrasses paysagères bordées d'une bande constructible de 22 m de large. Ces terrasses grimpent en biais vers la Grande arche et révèlent une topographie descendant vers la Seine.

### 2003

Approbation du Plan local d'urbanisme - PLU de Nanterre intégrant le projet des Terrasses de Treuttel-Garcias-Treuttel. Ouverture du Stade Vincent-Pascucci, anciennement Stade des bords de Seine.

### 2006

Retrouvailles des Nanterriens avec leur fleuve avec l'inauguration du Parc du Chemin de l'île, conçu par Guillaume Geoffroy-Dechaume et Mutabilis. Un projet qui considère « la nature comme une alliée et non comme une invitée » (Guillaume Geoffroy-Dechaume). Aménagement de l'écoquartier Hoche par l'Établissement public d'aménagement Seine-Arche.

### 2007

Fusion de l'Établissement public d'aménagement Seine-Arche et de l'Établissement public pour l'aménagement de la région de La Défense en Établissement public d'aménagement de La Défense Seine Arche - Epadesa.

### 2008

La Ferme du bonheur investit les Terrasses 3-5, délaissé au-dessus de l'A14, qu'elle dénomme Champ de la Garde.

### 2009

Création d'une Opération d'intérêt national - OIN à Nanterre dont le périmètre est étendu aux bords de Seine et aux papeteries.

### 2017

Le Champ de la Garde fait l'affiche de l'exposition photographique 'Paysages français' à la Bibliothèque nationale de France - BNF.

L'Epadesa fusionne avec De Facto et devient Paris La Défense - PLD.

### 2018

La Ferme du bonheur est présentée au sein du Pavillon français de la 16ème Biennale internationale d'architecture de Venise sur le thème 'Lieux infinis'.

### 2020 - 2023

Expérimentation d'urbanisme culturel au cœur de la Cité rose Anatole France par les étudiants du Master 'Projets culturels dans l'espace public' de l'Université Paris 1. Après leur départ,

la dynamique créée au sein de la Cité rose se poursuit grâce à la création de l'association d'habitants 'La Cité rose', et le projet 'Café des Possibles', financé par le fond #Alinov d'Action logement.

### 2021

Inauguration de La contemporaine - bibliothèque, musée des mondes contemporains et archives - réalisé par Bruno Gaudin Architectes.

### 2022

L'équipe pluridisciplinaire menée par Ilex (paysagiste) et Sathy (urbaniste) est désignée par Paris La Défense pour aménager le secteur 'Bords de Seine' et finaliser les coutures urbaines du projet de la Zone d'aménagement concerté - Zac Seine-Arche.

Du 14 mai au 13 juillet, la Ferme du bonheur figure parmi 20 expériences internationales qui répondent au thème du commissaire Gilles Clément 'la préséance du vivant'.

### 2023

Ouverture au public de l'extension de 2ha du Parc du Chemin de l'île, de la place des Papeteries aux berges de Seine et construction du campus bas carbone Arboretum (division de l'empreinte carbone par 2). Les Journées Nationales de l'Architecture sont l'occasion de l'annonce de la création de l'association de préfiguration 'Le Pré', et de la mise en mouvement de ce premier maillon du futur Delta Vert, vision renouvelée du projet d'aménagement des Terrasses porté par l'équipe de paysagiste ILEX et d'architectes-urbanistes SATHY, missionnés par Paris La Défense pour achever l'Axe historique.



Les impacts de la percée de l'A86 toujours majeurs en 2022

© VILLE DE NANTERRE

# Recherche et enseignement

Le Champ de la Garde est devenu un haut-lieu de recherche et de formation à la transition écologique, à destination de la jeunesse en particulier. L'association du Pré s'appliquera à valoriser, poursuivre et développer les travaux pédagogiques et de recherche menées par la Ferme du bonheur et ses partenaires depuis plusieurs années.

## Les actions menées

### L'École nationale supérieure d'architecture – Ensa Paris-Malaquais

Depuis de nombreuses années, l'Ensa Paris-Malaquais organise des visites pédagogiques et travaux à la Ferme du bonheur pour ses étudiants. Sur de courtes périodes, ces travaux permettent aux étudiants de :

- Découvrir la Ferme et son approche singulière de ‘recherche-action’, pionnière et non institutionnelle.
- Être fortement sensibilisés aux enjeux contemporains en matière d'architecture, de paysage et d'urbanisme, tant par la force révélatrice du site, que par la transdisciplinarité des actions de la Ferme qui permet de mettre ces enjeux en perspective.
- Entrer dans un processus de captation de leur environnement, à travers la vidéo, la photographie, les exerçant à poser un regard d'architecte sur le monde qui les entoure.
- Prendre part aux différentes activités de la Ferme, dans une optique de mise en action des élèves. L'épreuve du travail physique (monter un mur en pierre sèche, former une haie sèche, monter une yourte, etc.) apporte aux élèves une approche complémentaire et influence leur conception intellectuelle de l'architecture.

L'intensif encadré par l'architecte Nicole Concordet, et parrainé par Catherine Clarisse en février 2023, s'inscrit dans cette longue relation pédagogique entre l'Ensa Paris-Malaquais et la Ferme du bonheur. 5 groupes de 3-4 étudiants ont ainsi travaillé pendant 24h d'encadrement. Chaque groupe a exploré des thèmes différents (Plage du bonheur longeant la Seine, passerelle franchissant la voie ferrée, programme du Champ de la Garde, etc.) et a restitué ses travaux selon des médiums différents (montage vidéo, rapport d'étude, collages photo, etc.).

Après l'inventaire des jardins ouvriers des Vertus à Aubervilliers, les enseignants Yves Bélorgey et Bastien Ung ont encadré en 2023 un atelier collectif de dessin, dans le cadre du Développement (D8), sur le Champ de la Garde. L'objectif pédagogique de ce dessin collaboratif est d'aborder la ville et l'architecture par le relevé et le dessin documentaire propre à la discipline architecturale. Ainsi, la nature multiple et complexe de l'architecture de la Ferme du bonheur au sein de Nanterre, son histoire tumultueuse, ses formes végétales, ont été le sujet d'une description approfondie de la part des étudiants pendant le temps d'un semestre. Toute cette matière documentaire a ensuite servi à dessiner le Champ de la Garde dans un grand format de 5,5 x 1,5m. Cet enseignement, de par sa méthodologie collaborative et le grand format, vise à renouveler l'approche du dessin des étudiants, deux

pratiques encore trop inhabituelles dans le paysage des écoles d'architectures.

### AgroParisTech / Institut national de recherche agronomique - Inra / Institut d'écologie et des sciences de l'environnement - IEES Paris / Institut de recherche pour le développement – IRD / Institut national de l'environnement industriel et des risques - Ineris

En 2015, AgroParisTech sollicite la Ferme du bonheur pour inclure le Champ de la Garde dans une enquête sur l'état des sols métropolitains. En 2016, la Ferme du bonheur devient alors l'une des trois micro-fermes pilotes du programme de recherche-action Refuge, mené conjointement par AgroParisTech et l'Inra, proposant une méthodologie d'évaluation et de gestion des risques sanitaires liés à la présence potentielle d'‘‘Eléments traces métalliques’ - ETM dans les sols des micro-fermes urbaines.

Entre 2016 et 2018, les chercheurs et la Ferme du bonheur, accompagnés par Anne Barbillon, ingénieure-agronome, Docteure en sciences de l'environnement, testent et appliquent la méthodologie Refuge au Champ de la Garde : étude historique des usages et de l'environnement du site, investigations des sols et analyses, analyses de légumes, étude des pratiques, évaluation des risques sanitaires et mise en place d'un Plan de maîtrise sanitaire - PMS.

En 2018, les chercheurs de Refuge, accompagnés par des chercheurs de l'IEES - Paris et de l'IRD et par l'entreprise La Boîte à champignons, lancent une expérimentation afin de tester la reconstitution de substrats en surface (buttes de 30 cm) à partir de déchets organiques et minéraux urbains pour faire « barrière » aux polluants du remblai sous-jacent. En parallèle, l'entreprise Neobab réalise des tests de biophytoremédiation.

La même année, le programme ‘Services Ecosystémiques rendus par les Microfermes et les Sols’ - Semoirs, financé par l'Ademe, est lancé, dont la Ferme du bonheur est l'une des 7 micro-fermes pilotes.

En 2019, l'Ineris, en collaboration avec les chercheurs de Refuge, lance l'expérimentation ‘Contribution de l'air dans les risques et transferts associés aux HAP en agricultures urbaines : gestion et évaluation’ - Carthage, également financé par l'Ademe, dont le Champ de la Garde est l'un des trois sites pilotes.

Les conclusions de ces différentes études, qui ont fait l'objet de

points d'étapes réguliers lors de conférences de vulgarisation scientifique à la Ferme du bonheur, seront à nouveau présentées prochainement, en partie notamment dans le cadre des Journées nationales de l'architecture à Nanterre. Des études complémentaires seront engagées en 2024, la dépollution des sols étant un enjeu central sur ce terrain.

### L'Université Paris-Nanterre

Dans le cadre de la chaire ‘La Défense en perspectives’ portée par l'Université Paris Nanterre, la Fondation de l'Université Paris Nanterre, Paris la Défense, l'Association des utilisateurs de la Défense - Aude et la Chambre de commerce - CCI des Hauts-de-Seine, Paris la Défense a confié à un groupe d'étudiants en urbanisme, encadrés par Olivier Ratouis, directeur du master ‘Urbanisme aménagement’ de l'Université Paris Nanterre, une étude portant sur la pérennisation de l'association La Ferme du bonheur sur le site du Champ de la Garde. Après plusieurs échecs de médiation entre la Ferme, la Ville et l'aménageur, cette étude de faisabilité a été initiée par Paris la Défense pour ouvrir le champ de la réflexion. Elle a

## Les actions à venir

### Ensa Paris-Belleville

Pascal Chombart de Lauwe, architecte-urbaniste, choisit le Champ de la Garde comme terrain de projet pour le second semestre du master 1, de février à juin 2024. Le thème de ce semestre est ‘La notion d'habiter’. Il questionnera tant les matériaux de construction vertueux (bois, terre crue, pierre), à travers des acquis techniques, que les diverses formes d'habitat (habitat participatif, adaptation de l'architecture à la forme d'habitat, à la durée de cet habitat). Sur le site du Champ de la Garde, la programmation pourrait ainsi porter sur la création de logements participatifs, d'abris temporaires pour les woofers, d'auberges de jeunesse, d'annexe du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires - Crous de Nanterre à la campagne, etc. Les travaux des étudiants constitueront alors un apport intéressant pour enrichir le débat collectif autour de l'‘‘habité‘‘ (pratique déjà présente sur site, contrevenant à la réglementation en vigueur, besoin futurs complémentaires si activités pastorales, etc.).

### Ensa Paris-Malaquais

Après l'inventaire des jardins ouvriers des Vertus à Aubervilliers, les enseignants Yves Bélorgey et Bastien Ung ont encadré en 2023 un atelier collectif de dessin, dans le cadre du Développement (D8), sur le Champ de la Garde. L'objectif pédagogique de ce dessin collaboratif est d'aborder la ville et l'architecture par le relevé et le dessin documentaire propre à la discipline architecturale. Ainsi, la nature multiple et complexe de l'architecture de la Ferme du bonheur au sein de Nanterre, son histoire tumultueuse, ses formes végétales, ont été le sujet d'une description approfondie de la part des étudiants pendant le temps d'un semestre. Toute cette matière documentaire a ensuite servi à dessiner le Champ de la Garde dans un grand format de 5,5 x 1,5m. Cet enseignement, de par sa méthodologie collaborative et le grand format, vise à renouveler l'approche du dessin des étudiants, deux pratiques encore trop inhabituelles dans le paysage des écoles

Si la plupart de ces propositions sont en cours de construction, l'intérêt des enseignants et étudiants pour ce site de projets hautement révélateurs des enjeux sociaux, écologiques et économiques contemporains, n'est plus à prouver. L'investissement de ces différents partenaires sera confirmé lors des Journées nationales de l'architecture 2023 à Nanterre, qui donnera à voir les travaux réalisés par les différentes écoles et formera un tremplin pédagogique pour les programmes à venir. L'événement permettra également de dévoiler la palette des outils à disposition des étudiants pour aborder, appréhender et représenter un site : une maquette, une fresque, les analyses techniques, l'arpentage de terrain, l'appréhension du jeu d'acteurs à travers leurs témoignages, etc.

amené ce groupe d'étudiants à contribuer à l'instauration d'un nouveau dialogue entre les différents acteurs afin de dégager des pistes de convergence.

Cette étude a duré un peu plus de trois mois et s'est déroulée en deux phases. La première phase a porté sur la réalisation d'un diagnostic territorial d'une durée de deux mois, avec une enquête de terrain pour identifier le fonctionnement et la philosophie de la Ferme. La seconde phase, d'une durée d'un mois, a cherché à préciser les attendus des différents acteurs en vue de pérenniser la présence de la Ferme du bonheur sur le Champ de la Garde. A partir des besoins de la Ferme du bonheur identifiés en phase de diagnostic, et en tenant compte des contraintes du site (arbres, talus, dalle supérieure du tunnel de l'autoroute), le groupe d'étudiants a produit une image possible des types de constructions et de leurs destinations sur le Champ de la Garde avec comme perspective la réalisation des aménagements et l'établissement des conditions de mise à disposition de ces emprises.

d'architectures.

### Ensa Paris-la Villette (*à confirmer*)

Bendicht Weber, architecte et enseignant à l'Ensa Paris La Villette, manifeste son intérêt pour intégrer le site du Champ de la Garde dans son programme pédagogique à court terme. Tout d'abord lors d'un semestre 9 (master 2) puis lors du semestre de ‘Projet de fin d'études’ - PFE (également master 2). Le semestre 9 (début octobre 2023 à fin janvier 2024) amène les étudiants à réaliser un travail collectif visant à analyser puis à mettre en débat une situation d'usage existante, en l'occurrence de la Ferme du bonheur, et des pratiques d'interaction avec son voisinage. Un travail de relevé et de diagnostic est développé conjointement avec des propositions en deux étapes : des ‘‘projets exploratoires‘‘ qui avancent des pistes de programmation qui restent à discuter et à valider par des parties prenantes, puis des ‘‘projets test‘‘ qui sont fondés sur des hypothèses de programmation validées. La démarche collective est fondée sur une très forte articulation réflexive entre diagnostic, programmation et conception.

Cette mise en lumière et mise en discussion d'une ‘‘situation de départ‘‘ peut constituer ensuite une assise au démarrage de travaux de PFE, sujet au choix, d'étudiants inscrits en semestre 10 (mars à juillet 2024). Étape certes fortement centrée sur l'expérimentation et l'acquisition de méthodes, le semestre 9 a également vocation de faire émerger des partenariats qui, lors des travaux personnels de fin d'étude, doivent constituer une dimension importante dans la manière de positionner et de formuler une contribution d'architecte en forte résonance avec les attendus des différentes parties prenantes (La Ferme du bonheur, Paris la Défense, la Ville, etc.), notamment dans le cadre d'un travail concret de collaboration avec des interlocuteurs référents, et avec une visée toute aussi concrète de nourrir, à l'issu du PFE, le débat public, la délibération inter-acteurs et la prise de décision.

# Statuts

## Association de préfiguration • Le Pré - Parc rural expérimental

### ARTICLE 1 • Nom

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association d'intérêt général régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre : « Le Parc rural expérimental », plus communément désignée sous l'acronyme « Le Pré ».

### ARTICLE 2 • But - objet

Cette association a pour objet de promouvoir une gestion rurale des espaces urbains œuvrant pour la transition écologique et sociale, dans l'intérêt public local, par le développement d'expérimentations scientifiques, architecturales, paysagères, culturelles ouvertes au public.

### ARTICLE 3 • Siège social

Le siège social de l'association est fixé à la Maison des associations du Parc des Anciennes mairies, 11 rue des Anciennes mairies à Nanterre dans les Hauts-de-Seine. Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration.

### ARTICLE 4 • Durée

L'association est fondée pour la durée nécessaire à la réalisation de son objet.

### ARTICLE 5 • Composition

L'association se compose de membres actifs ou adhérents, personnes physiques ou morales. Les personnes morales sont représentées par la personne de leur choix, qu'ils désignent et renouvellent explicitement auprès des instances dirigeantes de l'association.

### ARTICLE 6 • Admission

L'association est ouverte à tous, sans condition ni distinction. Cependant, les candidats à la qualité de membre doivent être agréés par le conseil d'administration, qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'admission présentées.

### ARTICLE 7 • Membres - cotisations

Sont membres actifs ceux qui ont pris l'engagement de verser annuellement une cotisation dont le montant est fixé chaque année par l'assemblée générale. Les membres actifs constituent l'assemblée générale au sein de laquelle ils ont le pouvoir de voter.

### ARTICLE 8 • Radiation

La qualité de membre se perd par : la démission ; le décès ; la radiation prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave, l'intéressé ayant été invité à lui fournir des explications par oral ou par écrit.

### ARTICLE 9 • Affiliation

La présente association peut adhérer à d'autres associations, unions ou regroupements par décision du conseil d'administration.

### ARTICLE 10 • Ressources

Les ressources de l'association comprennent :

- 1° Le montant des cotisations ;
- 2° Les subventions publiques (Europe, Etat, Régions, Départements, intercommunalités, Communes, Établissements publics,...) ;
- 3° Toutes les ressources autorisées par les lois et règlements en vigueur, notamment les libéralités des personnes physique ou morales, dont des fondations.

### ARTICLE 11 • Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association. Les membres de l'association sont tenus d'assister personnellement aux séances. En cas d'empêchement, un adhérent peut donner son pouvoir à un autre adhérent. Chaque membre de l'association ne peut détenir plus de 1 pouvoir. L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an. Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour figure sur les convocations. Le président, assisté des membres du conseil, préside l'assemblée et expose la situation morale ou l'activité de l'association. Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) à l'approbation de l'assemblée. L'assemblée générale fixe le montant des cotisations annuelles et du droit d'entrée à verser par les membres. Ne peuvent être abordés que les points inscrits à l'ordre du jour. Les délibérations de l'assemblée ne sont valables que si la moitié au moins de ses membres est présente. Sont réputés présents, les membres qui participent aux assemblées physiquement ou par des moyens de visioconférence ou de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens, pour être valablement retenus, doivent transmettre la voix des participants et permettre la transmission continue et simultanée des échanges. Si le quorum n'est pas atteint, il est procédé à une nouvelle convocation. L'assemblée peut alors valablement délibérer si la moitié au moins des membres est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au renouvellement des membres sortants du conseil. Les décisions des assemblées générales s'imposent à tous les membres, y compris absents ou représentés. L'assemblée vote le programme d'action et le budget de l'exercice. Elle reçoit, discute et approuve s'il y a lieu, le rapport et les comptes de l'exercice

clos qui lui sont présentés par le conseil d'administration avec pièces justificatives à l'appui.

### ARTICLE 12 • Assemblée générale extraordinaire

Si besoin est, ou à la demande d'un quart des membres, le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire, suivant les modalités prévues aux présents statuts et uniquement pour modification des statuts ou la dissolution ou pour des actes portant sur des immeubles. Les modalités de convocation et de délibération ainsi que le quorum sont les mêmes que pour l'assemblée générale ordinaire.

### ARTICLE 13 • Conseil d'administration

L'association est dirigée par un conseil de 3 à 7 membres, élus pour 2 années par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles. Le conseil étant renouvelé chaque année, la première année, les membres sortants - la moitié au moins des membres du conseil d'administration - sont désignés par tirage au sort. En cas de vacance d'un de ses membres, le conseil pourvoit provisoirement à son remplacement. Il est procédé à son remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'expiration du mandat des membres remplacés. Le conseil d'administration se réunit au moins une fois tous les six mois, sur convocation du président, ou à la demande du quart de ses membres. Les membres du conseil d'administration sont tenus d'assister personnellement aux séances. En cas d'empêchement, un membre peut donner son pouvoir à un autre membre. Chaque membre du conseil d'administration ne peut détenir plus de 1 pouvoir. Les délibérations du conseil d'administration ne sont valables que si la moitié au moins de ses membres est présente. Sont réputés présents, les membres qui participent aux assemblées physiquement ou par des moyens de visioconférence ou de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens, pour être valablement retenus, doivent transmettre la voix des participants et permettre la transmission continue et simultanée des échanges. Si le quorum n'est pas atteint, il est procédé à une nouvelle convocation. Le conseil d'administration peut alors valablement délibérer si la moitié au moins des membres est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage égal des voix, celle du Président est prépondérante. Tout membre du conseil qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives sera considéré comme démissionnaire. Le conseil d'administration peut déléguer tel ou tel de ses pouvoirs, pour une durée déterminée, à un ou plusieurs de ses membres. Le conseil d'administration prépare les décisions de l'assemblée générale relatives au programme d'activité et aux budgets, aux rapports et aux comptes. Sous réserve de l'approbation administrative éventuellement requise, il accepte, s'il y a lieu, les libéralités qui sont faites à l'association.

### ARTICLE 14 • Bureau

Le conseil d'administration peut élire, parmi ses membres, un bureau composé de :

- 1) Un-e- président-e- ; et s'il y a lieu un ou des vice-président-e- ;
- 2) Un-e- secrétaire et, s'il y a lieu, un-e- secrétaire

adjoint-e- ;  
3) Un-e- trésorier-e-, et, si besoin est, un-e- trésorier-e- adjoint-e-.

Les fonctions de président et de trésorier ne sont pas cumulables. Le cas échéant, le bureau gère les affaires courantes de l'association. Il prépare et exécute les décisions du conseil d'administration et de l'assemblée. A cet effet, les membres du bureau reçoivent des délégations de pouvoir de l'assemblée et du conseil d'administration.

### ARTICLE 15 • Indemnités

Toutes les fonctions, y compris celles des membres du conseil d'administration et du bureau, sont gratuites et bénévoles. Seuls les frais occasionnés par l'accomplissement de leur mandat sont remboursés aux membres sur justificatifs. Le rapport financier présenté à l'assemblée générale ordinaire présente, par bénéficiaire, les remboursements de frais de mission, de déplacement ou de représentation.

### ARTICLE 16 • Règlement intérieur

Un règlement intérieur ou une charte peut être établi par le conseil d'administration, qui le fait alors approuver par l'assemblée générale. Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les présents statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

### ARTICLE 17 • Dissolution

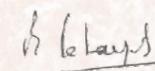
En cas de dissolution prononcée selon les modalités prévues à l'article 12, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés, et l'actif net, s'il y a lieu, est dévolu à un organisme ayant un but non lucratif conformément aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire qui statue sur la dissolution. L'actif net ne peut être dévolu à un membre de l'association, même partiellement, sauf reprise d'un apport.

### Article 18 • Libéralités

Au service de l'intérêt général, l'association sera habilitée dans un délai de trois années à dater de sa création, à accepter les libéralités entre vifs ou testamentaires, dans les conditions fixées à l'article 910 du code civil. Le rapport et les comptes annuels, tels que définis à l'article 11 sont adressés chaque année au Préfet du département. L'association s'engage à présenter ses registres et pièces de comptabilité sur toute réquisition des autorités administratives en ce qui concerne l'emploi des libéralités qu'elle serait autorisée à recevoir, à laisser visiter ses établissements par les représentants de ces autorités compétents et à leur rendre compte du fonctionnement desdits établissements.

**Bernard Latarjet**  
PRÉSIDENT

**Dominique Lemaistre**  
SECRÉTAIRE




**Patrick Bouchain**  
TRÉSORIER



# Repères bibliographiques

**Un urbanisme de l'inattendu, Patrick Bouchain, Parenthèses, Collection grand prix de l'urbanisme, 2019, 221 p.**

**La forêt des délaissés, Clément, Bouchain, Julienne, Allégret, Boulcourt, Attali, L'Atelier, 2000, 43 p.**

**Le jardin planétaire, Gilles Clément, Albin Michel, 1999, 127 p.**  
Ouvrage édité à l'occasion de l'exposition présentée à la Grande halle de la Villette.

**La Ferme du Bonheur, Reconquête d'un délaissé / Nanterre, Roger Des Prés, L'impensé, Actes Sud, 2007, 152 p.**

**Bêtes et Hommes, Vinciane Despret, Gallimard, 2007, 157 p.**  
Ouvrage édité à l'occasion de l'exposition présentée à la Grande halle de la Villette.

**La fabrique du pré, Cyrille Weiner, Patrick Bouchain, Marguerite Pilven, Filigranes Editions, 2017, 72p.**



© CLÉMENT VAL / LA FERME DU BONHEUR

## Le Journal de la fabrique du Pré - Parc rural expérimental

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION **Patrick Bouchain**

RÉDACTEUR EN CHEF **Henri Bourjot**

AUTEURS **Henri Bourjot, Patrick Bouchain, Roger des Prés et la Ferme du bonheur, Bernard Latarjet, Gilles Clément, Vinciane Despret, Bernard Perraudin** (Acri Liberté), **Alexandra Horsin** (Paris la Défense), **Manuel Moussu** (Ville de Nanterre)

GRAPHISME ET MAQUETTE **Alexandra Ruzzica**

POLICE D'ÉCRITURE **Jérémy Landes-Nones**

CARTOGRAPHIES **Ilex, Apur**

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES **La Ferme du bonheur, Clément Val, Cyril Zannettacci, Cyrille Weiner, Henri Bourjot, Ville de Nanterre, Paris La Défense, J. Cornaille** (Société d'Histoire de Nanterre), **A. Ossart, Association de la Cité blanche Gutenberg, Fond Henri Prost** (Centre d'archives d'architecture contemporaine). Couverture : **Henri Bourjot**. Quatrième de couverture : **Air Images**

CITATIONS **Giorgio Agamben, Henri Lefebvre, Francis Ponge**

RELECTURE **Dominique Lemaistre, Lou Jézéquel**

COORDINATION GÉNÉRALE **Caroline Niémant**

Le Journal de la fabrique du Pré - Parc rural expérimental a été réalisé dans le cadre de la mission d'accompagnement concernant le devenir du Champ de la Garde confiée à Patrick Bouchain par :

**Laurent Hottiaux**, préfet des Hauts-de-Seine

**Georges Siffredi**, président du Conseil département des Hauts-de-Seine et président de Paris La Défense

**Patrick Jarry**, maire de la Ville de Nanterre

**Pierre-Yves Guice**, directeur général de Paris La Défense

Cette publication a été soutenue par la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France et la Preuve par 7 à l'occasion des Journées nationales de l'architecture 2023.

### Remerciements

La Ferme du bonheur – Association Paranda Oulam (Roger des Prés, Clément Val et Léa Cazenave-Tapie)

La Préfecture des Hauts-de-Seine (Pascal Gauci et Sophie Guiroy), le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, Paris La Défense (Thierry Febvay, Olivier Schoentjes, Myriam Diguët, Aurélie Boisselet, Alexandra Horsin, Léo Marboeuf), la Ville de Nanterre (Marion Quaglio, Manuel Moussu, Benoit Nivault, Sibylle Charlet Leduc, Alice Lang), la Drac Ile-de-France (Laurent Roturier, Jean François Danis, Jean-Marc Zuretti et Katya Samardzic-Crochu), la Fondation François Lemarchand et Mercator (François Lemarchand et Pascal Bouffard), Francis Ponge, Ilex (Nadia Herbreteau, Clémence Naveau, Julien Pacia, Arnaud Comte), Sathy (Tae Hoon Yoon, Sidonie Bouillerot, Laura Casati), l'Université Paris Nanterre (Philippe Gervais Lambony, Olivier Ratouis), La contemporaine (Xavier Sené, Salomé Kintz, Célia Bricogne), AgroParisTech (Anne Barbillon, Christine Aubry), IRD, Ineris, Inrae, l'Ensa Paris-Malaquais (Jean-Baptiste Froment, Catherine Clarisse, Nicole Concordet, Yves Bêlorgey, Bastien Ung, Thierry Mandoul), l'Ensa Paris-Belleville (Pascal Chombart de Lowe), l'Ensa Paris-La Villette (Bendicht Weber), Cyrille Weiner, Cyril Zannettacci, les contributeurs de ce journal (auteurs, graphiste, photographes, cartographes, relecteurs), le conseil d'administration et le comité des sages du Pré, la Preuve par 7 et Notre Atelier Commun.

### Éditeur

Association du Pré – Parc rural expérimental

SIÈGE SOCIAL

Maison des Associations du Parc des Anciennes Mairies  
11, rue des Anciennes Mairies, 92000 Nanterre  
pre@lapreuvepar7.fr

PRÉSIDENT **Bernard Latarjet**

TRÉSORIER **Patrick Bouchain**

SECRÉTAIRE **Dominique Lemaistre**

COMITÉ DES SAGES **Patrick Bouchain, Gilles Clément, Vinciane Despret, Bernard Latarjet, Dominique Lemaistre, François Lemarchand**

Achévé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie Stipa à Montreuil (93) en octobre 2023.



© ROGER DES PRÉS / LA FERME DU BONHEUR



Octobre 2023

**le pré**  
parc rural  
expérimental